



CAFI : Initiative pour les forêts d'Afrique centrale  
Accélérer les réformes en Afrique centrale  
Version du 22-01-2022

**Programme CAFE 3 : Offrir aux populations urbaines des possibilités d'éducation et d'accès aux jardins forestiers et aux parcs urbains**

<b>Organisation(s) participante(s)</b> 1. Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) 2. UNESCO 3. ministère des Forêts, des mers, de l'environnement et du changement climatique (MFME) 4. Conseil national climat (CNC) 5. Agence nationale des parcs nationaux (ANPN)	<b>Objectif spécifique du Fonds</b> Inspirer une communauté urbaine saine et engagée grâce à l'accès à des parcs forestiers, à des espaces verts, à un mode de vie sain, à l'éducation et à des possibilités d'emploi.
--	---

<b>Directeur :</b>	
Nom:	Francis James Représentant Résident du PNUD au Gabon
Telephone:	+241 7771 9316
Email:	francis.james@undp.org

<b>Chef(s) de file gouvernemental(aux)</b>	
Nom:	<b>Lee WHITE</b> Ministre des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, Chargé du Plan Climat et du Plan D'affectation des Terres.
Telephone:	<b>011761381</b>
E-mail:	<b>yebeaudrey@gmail.com</b>

<b>Director:</b>	
Name:	Eric VOLI BI Représentant Résident de l'UNESCO au Gabon et à la CEEAC
Telephone:	+241 7755 9595
Email:	e.volibi@unesco.org

<b>Titre:</b> Campagne de verdissement et de sensibilisation en milieu urbain au Gabon : Inspirer une communauté urbaine saine et engagée par le biais d'arbres, d'espaces verts, d'un mode de vie sain, de l'éducation et d'opportunités d'emploi.
--

<b>Numéro:</b>
----------------

<p><b>Coûts : 16 856 532 \$ (total sur 5 ans)</b>  <b>PNUD : 12 624 682 \$.</b>  <b>UNESCO : 4,231,850</b>  <b>Fonds : CAFI 3</b>  <b>Autre : N/A</b>  <b>Total identifié [premier paiement du CAFI] : 1 824 046 \$.</b>  <b>Total du 2e paiement du PICF [2018] : 3 954 110 \$.</b>  <b>Total restant à identifier [futurs paiements du CAFI] :</b>  <b>\$ 11,078,374</b></p>	<p><b>Emplacement :</b>  Principalement l'Arboretum de Libreville et Raponda Walker, avec une initiative de sensibilisation et de plantation d'arbres à l'échelle nationale.</p>
<p><b>Organisations participantes:</b></p> <p>PNUD, UNESCO, MinEF, CNC, ANPN, société civile et ONG partenaires.</p>	<p><b>Durée:</b></p> <p>Durée totale (mois) : 60 Mois</p>

**Description :** Le Gabon vise à maintenir son statut actuel, où ses forêts absorbent plus de carbone que la nation n'en émet, au-delà de 2050. Pour y parvenir, les citoyens gabonais devront soutenir les politiques gouvernementales de conservation des forêts et d'atténuation du changement climatique à long terme. Ce programme, défini dans le cadre de la FNI 3 CAFI du Gabon, est conçu pour permettre aux populations urbaines d'accéder à des jardins forestiers et à des parcs urbains, en mettant l'accent sur l'éducation en matière de forêt, de biodiversité et de climat. Plus précisément, le programme vise à créer un jardin botanique national à l'Arboretum Raponda Walker, à créer un minimum de 5 parcs urbains boisés à Libreville, à planter des arbres le long des boulevards de la ville, à mettre en œuvre une initiative d'éducation et de plantation d'arbres à l'échelle nationale - dans le but de planter un total de deux millions de semis/arbres à l'échelle nationale - et à concevoir et mettre en œuvre un programme national d'éducation et de sensibilisation.

**Dates de révision et d'approbation**

Soumission au Comité de Pilotage de CAFI Gabon Date:

Approbation par le Comité de Pilotage de CAFI Gabon Date:

**Signatures des organisations participantes**

I.	<b>Nom du représentant</b> <b>Signature</b>  <b>Nom de l'organisation participante</b> <b>Date</b>	<b>Pr. Lee J.T. WHITE</b>  <b>Ministre des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, Chargé du Plan Climat et du Plan D'affectation des Terres</b>
II.	<b>Nom du représentant</b> <b>Signature</b>  <b>Nom de l'organisation participante</b> <b>Date</b> <i>27/08/22</i>	<b>Francis JAMES</b>  <b>Programme des Nations Unies pour le Développement</b>
III.	<b>Nom du représentant</b> <b>Signature</b>  <b>Nom de l'organisation participante</b> <b>Date</b> <i>22/08/22</i>	<b>Eric VOLI BI</b>  <b>Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture</b>

<b>Les résultats du CAFI auxquels le programme contribue.</b>	<b>Montant en USD</b>
1. Les pratiques <b>agricoles durables permettent</b> de réduire la conversion des terres et d'accroître la sécurité alimentaire ;	
2. Les alternatives <b>durables</b> aux pratiques actuelles de <b>l'énergie du bois</b> sont adoptées	
3. Les institutions et les parties prenantes du secteur forestier et des zones protégées disposent des capacités et du cadre juridique nécessaires pour promouvoir, surveiller et appliquer la gestion durable des forêts ;	\$16,856,532
4. Futurs projets d'infrastructures, de mines et d'hydrocarbures minimiser leur empreinte globale ;	
5. 5. Les décisions en matière d'aménagement du territoire garantissent une représentation équilibrée des intérêts sectoriels et maintiennent les forêts sur pied, et une meilleure sécurité d'occupation n'incite pas à la conversion par des individus ou des communautés ;	\$16,856,532.00
6. La croissance démographique et la migration vers les forêts et les fronts forestiers sont ralenties ;	
7. une meilleure coordination interministérielle et une meilleure gouvernance débouchant sur des autorisations et un régime fiscal des activités économiques qui ne poussent pas les acteurs économiques à la conversion des forêts et aux activités illégales, ainsi qu'un climat commercial favorable aux investissements respectueux des forêts.	
<b>Au nom du Conseil d'administration de CAFI:</b> <b>Nom:</b> <b>Signature:</b> <b>Chef du secrétariat du CAFI</b> <b>Décision du CA approuvant le document:</b> <a href="#">EB.2021.02 – approval of NIF</a> <b>Lettre d'intention Addendum 1</b>	

## LIST OF ABBREVIATIONS AND ACRONYMS

AFD	<i>Agence française de développement</i>
AGEOS	<i>Agence gabonaise d'études et d'observation spatiale</i>
ANPN	<i>Agence nationale des parcs nationaux</i>
CAFI	Central African Forest Initiative
CENAREST	Centre national de la recherche scientifique et <i>technologique (CNRS)</i>
CNAT	Comité national plan d'occupation des sols
CNC	<i>Conseil national climat</i>
Co2	Dioxyde de carbone COP Conférence des parties
COPILS	<i>Comité de pilotage</i>
DG	Directeur général/Direction générale
FCPF	Fonds de partenariat pour le carbone forestier
GHGG	Gaz à effet de serre
GoG	Gouvernement du Gabon
Ha	Hectare
HCS	Stock à haute teneur en carbone
HVC	Haute valeur de conservation
GIEC	Groupe d'experts inter-gouvernemental sur l'évolution du climat
INDC	Intended Nationally Determined Contribution
FLI	paysages forestiers intacts
IRET	<i>Institut de recherche en écologie tropicale</i>
LEDS	Stratégie de développement à faible taux d'émission
LOI	Lettre d'intention
LULUCF	Utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie
MAEPA	Ministère de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche et de l'alimentation
MINEF	<i>Ministère de l'eau, de la forêt, de la mer et de l'environnement chargé du plan climat et plan d'affectation de terres - en abrégé Ministère des Eaux et Forêts - MINEF</i>
NDC	Contribution déterminée niveau national
NGON	Organisation non gouvernementale
NIF	Cadre national d'investissement PFNL
	Produits forestiers non ligneux
PNAT	Plan national aménagement du territoire
PMU	Unité de gestion de projet
PSGE	Plan stratégique Gabon <i>émergent</i>
REDD+	Réduction des émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts (+)
RPP	Readiness Preparation Proposal proposition de préparation
SDG's	Sustainable Development Goals objectifs de développement durable
teCO2	Tonne-équivalent CO2
TNC	Nature Conservancy
PNUD	Nations Unies pour le développement
UNFCCC	Convention-cadre Nations unies sur les changements climatiques
US\$	Dollar américain

- 3 Saatchi, S.S., Harris, N.L., Brown, S., Lefsky, M., Mitchard, E.T.A., Salasf, W., *et al.* (2011). Carte de référence des stocks de carbone forestier dans les régions tropicales de trois continents. *Proc. Natl. Acad. Sci.* , 108, 9899-9904.
- 4 Wade, A.M., D.B. Richter, V.P. Medjbe, A.R. Bacon, P.R. Heine, L.J.T. White, J.R. Poulsen. 2019. Déterminants et estimations des stocks de carbone du sol profond au Gabon, Afrique centrale. *Geoderma* 341:236-248.
- 5 Sosef, Marc S. M. Sosef<sup>1\*†</sup>, Gilles Dauby<sup>2,12,21†</sup>, Anne Blach-Overgaard<sup>3</sup>, Xander van der Burgt<sup>4</sup>, Luís Catarino<sup>5</sup> et al, 2017. Exploration de la diversité floristique de l'Afrique tropicale. *BMC Biology* 15:15.

IMPACT DU NIF : ATTÉNUATION DU 1.CHANGEMENT CLIMATIQUE PAR LE SECTEUR LULUCF. SOUS-IMPACT :  
1.3.SÉQUESTRATION DU CARBONE AMÉLIORÉE ET CONSERVÉE GRÂCE À LA CONSERVATION DES FORÊTS HC ET HCV.

LES PERSONNES VIVANT EN MILIEU URBAIN<sup>1</sup>. ONT ACCÈS À DES FORÊTS, DES JARDINS ET DES PARCS.

*Sortie La pépinière de l'Arboretum 1.1.Raponda Walker est agrandie.*

*Output 1.2. Le Jardin botanique national à l'Arboretum Raponda Walker est planifié, construit et entretenu*

*Extrant Les 1.3.parcs urbains et les projets de verdissement public sont planifiés, achevés et entretenus.*

LES GABONAIS<sup>2</sup>. ONT UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION ET APPRÉCIATION DE LA CONSERVATION DES FORÊTS ET DES INITIATIVES D'ATTÉNUATION DU CLIMAT.

*Produit L'initiative "2.1.une personne, un arbre" est planifiée et mise en œuvre.*

*Produit Un centre d'éducation et de sensibilisation du jardin 2.2.botanique est construit et une campagne de sensibilisation est mise en œuvre.*

L'hypothèse de base du programme est que l'accès aux forêts, aux arbres et à l'amélioration de la santé et du micro-environnement qu'ils procurent aux communautés urbaines, associé à des initiatives d'éducation et de sensibilisation améliorées, permettra de renforcer le soutien aux initiatives de conservation des forêts et d'atténuation du climat au Gabon. Un soutien accru se traduira par une meilleure gestion des forêts et une mise en œuvre efficace de la politique forestière.

Le jardin botanique et le plan stratégique de verdissement urbain définis dans ce document sont basés sur des années de planification urbaine préliminaire, de cartographie et d'études pilotes - mises en œuvre par une multitude de partenaires. Plus précisément, le plan de développement durable d'Akanda, dans lequel les programmes de verdissement urbain et de jardin botanique sont d'abord décrits, a suivi les lignes directrices prescrites dans le "Toolkit for Mayors and Urban Practitioners" (Supp. Mat A). Le processus de planification a utilisé les modèles du Smart Code (<https://smartcodecentral.com> ; <https://opticosdesign.com/blog/akanda-smartcode-coding-for-sustainability-in-developing-countries/>, <http://town-green.com/project/akanda-new-town>) et sert de base au processus de planification urbaine du Gabon. Les plans qui en résultent, soutenus en partie par la Fondation des Princes, ont été validés par le gouvernement du Gabon pour les projets régionaux d'Akanda (SuppMat B,C,D, E, F). Un travail supplémentaire a été réalisé par l'Agence Nationale des Parcs (ANPN) pour définir une stratégie de conservation, de tourisme et de sensibilisation du public spécifique à l'Akanda (SuppMat G) qui comprend également une réflexion stratégique spécifique pour le développement des parcs et des jardins botaniques.

En synergie, des études visant à définir des cadres spécifiques et à établir la base technique pour la création de la pépinière et des jardins botaniques de la Mondah, ainsi que pour les espaces ouverts/parcs prioritaires de Libreville ont été menées par la Island Planning Corporation (IPC). (Supp Mat H ;

<https://islandplanningcorporation.com/projects/bois-des-geants/> ; SuppMat I). Des études de faisabilité

complémentaires pour la région de la Mondah, Raponda Walker ont été réalisées dans le cadre du programme Arc Emeraude entre l'ANPN et l'AFD (ex.

<file:///Users/connieclark/Desktop/CAFI%203%20Prod%20revisions/Botanical%20gardens%20supporting%20material>

[/Au%20Gabon,%20une%20salle%20de%20classe%20dans%20les%20arbres.webarchive](#). Enfin, une multitude de

projets d'étudiants et d'universités ont apporté un soutien supplémentaire en matière de cartographie et d'études de

L'ensemble de ces expériences et de ces rapports a largement contribué à l'élaboration de tous les aspects techniques et budgétaires de ce Document de Programme.

La supervision du programme suivra la structure définie dans le cadre de gouvernance du cadre d'investissement national CAFI 3. Cette structure comprend le Conseil national du changement climatique, le Comité de pilotage du CAFI, le Secrétariat du CNC et l'Unité de gestion du projet, et le Comité de pilotage du programme technique et scientifique (Fig. 22).

En tant qu'agence d'exécution de l'Effet 1 du Programme, le PNUD sera responsable de l'exécution du programme (activités, délais et suivi financier) via les agences partenaires de mise en œuvre et les contractants. Un manuel de procédures, qui sera avalisé par l'avis de non-objection du PNUD, détaillera les conditions et les règles d'exécution du Programme. Les agences de mise en œuvre soumettront les demandes de financement au PNUD, qui les validera avant le paiement.

Les agences d'exécution seront constituées d'agences et d'instituts gabonais et de leurs partenaires (Fig. 22). Le principal risque pour le succès du programme est la mauvaise gestion du financement du programme et la surpromesse de la vitesse d'achèvement des résultats du programme. Le potentiel de mauvaise gestion ou d'utilisation frauduleuse des fonds sera atténué par la mise en œuvre de procédures opérationnelles rigoureuses mandatées par le PNUD et l'application stricte de ces procédures.

L'objectif de financement de ce programme est estimé à **1.824.046,83** millions de dollars US pour la première année du programme,

**3 954 110,64 \$** pour la deuxième année, et **16 856 532,42 \$** US sur une période de cinq ans ; ce qui représente environ 10 % de la valeur totale de l'Accord. L'investissement financier de chaque année sera approuvé par le Comité directeur du CAFI, sur la base de la disponibilité des fonds, des rapports techniques et financiers, des exercices annuels de planification du travail et d'autres critères pertinents. Conformément à l'accord avec le comité directeur du CAFI, le budget annuel du programme défini ne dépassera pas 10 % du paiement total du CAFI.

En raison de l'incertitude entourant les attentes totales annuelles des paiements basés sur les résultats, la gestion du document de programme est conçue pour être réactive aux conditions changeantes [par exemple, la disponibilité des fonds et les changements de priorités nationales]. Ainsi, les impacts et les résultats définis dans ce document devraient rester stables pendant toute la durée du programme, tandis que les résultats spécifiques et les plans de travail pour atteindre ces résultats seront définis chaque année. En tant que tel, ce document de programme décrit les résultats souhaités au niveau général et la vision partagée par le gouvernement du Gabon, le PNUD, l'UNESCO et d'autres partenaires de mise en œuvre sur une période de 5 ans. Les résultats annuels, les budgets et les calendriers seront développés et validés en annexe. Le résumé du budget exécutif qui en résulte (tableau 1) conserve des colonnes pour chaque année fiscale qui seront mises à jour avec chaque plan de travail annuel approuvé ; les chiffres en gris représentent les estimations budgétaires futures provisoires.

**Tableau récapitulatif du budget 2. quinquennal par catégorie pour les partenaires de mise en œuvre des programmes du PNUD et de l'UNESCO**

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5	5 Année Total
<b>PNUD Direct</b>	<b>\$1,460,716.67</b>	<b>\$2,800,930.50</b>	<b>\$4,417,545.90</b>	<b>\$1,987,008.53</b>	<b>\$1,132,567.02</b>	<b>\$11,798,768.62</b>
Services contractuels	\$572,416.67	\$2,152,463.83	\$2,845,062.57	\$1,288,935.20	\$433,083.48	\$7,291,961.75
Équipement, véhicules et mobilier, y compris Amortissement	\$287,800.00	\$143,800.00	\$605,900.00	\$2,900.00	\$2,900.00	\$1,043,300.00
Fournitures, produits de base, matériaux	\$514,500.00	\$207,000.00	\$682,583.33	\$408,833.33	\$407,833.33	\$2,220,750.00
Transferts et subventions aux contreparties	\$86,000.00	\$297,666.67	\$284,000.00	\$286,340.00	\$288,750.20	\$1,242,756.87
PNUD Indirect @ 7	\$102,250.17	\$196,065.14	\$309,228.21	\$139,090.60	\$79,279.69	\$825,913.80
<b>PNUD Total Programme</b>	<b>\$1,562,966.83</b>	<b>\$2,996,995.64</b>	<b>\$4,726,774.12</b>	<b>\$2,126,099.13</b>	<b>\$1,211,846.71</b>	<b>\$12,624,682.42</b>
<b>UNESCO Direct</b>	<b>\$244,000.00</b>	<b>\$894,500.00</b>	<b>\$908,000.00</b>	<b>\$1,117,500.00</b>	<b>\$791,000.00</b>	<b>\$3,955,000.00</b>
Services contractuels	\$0.00	\$136,000.00	\$136,000.00	\$370,500.00	\$100,000.00	\$742,500.00
Équipement, véhicules et mobilier, y compris Amortissement	\$70,000.00	\$70,000.00	\$50,000.00	\$0.00	\$0.00	\$190,000.00
Frais de personnel et autres frais de personnel	\$75,000.00	\$150,000.00	\$150,000.00	\$150,000.00	\$150,000.00	\$675,000.00
Transferts et subventions aux contreparties	\$99,000.00	\$538,500.00	\$572,000.00	\$597,000.00	\$541,000.00	\$2,347,500.00
UNESCO Indirect @ 7	\$17,080.00	\$62,615.00	\$63,560.00	\$78,225.00	\$55,370.00	\$276,850.00
<b>Programme total de l'UNESCO</b>	<b>\$261,080.00</b>	<b>\$957,115.00</b>	<b>\$971,560.00</b>	<b>\$1,195,725.00</b>	<b>\$846,370.00</b>	<b>\$4,231,850.00</b>
<b>PROGRAMME TOTAL</b>	<b>\$1,824,046.83</b>	<b>\$3,954,110.64</b>	<b>\$5,698,334.12</b>	<b>\$3,321,824.13</b>	<b>\$2,058,216.71</b>	<b>\$16,856,532.42</b>

## CONTEXTE DU PROGRAMME

### ANALYSE SITUATIONNELLE

Avec 88 % de couverture forestière, le Gabon est un pays à forte densité forestière et à faible taux de déforestation, avec la deuxième plus grande couverture forestière au monde (après le Suriname). Les forêts gabonaises stockent de grandes quantités de carbone, abritent une biodiversité exceptionnelle, fournissent des ressources et des moyens de subsistance aux populations rurales, régulent les précipitations et atténuent le changement climatique à l'échelle nationale, régionale et mondiale. Le changement climatique est le plus grand défi environnemental auquel la planète est confrontée aujourd'hui, mais il représente également une opportunité de créer une voie vers le développement durable grâce à la coopération internationale.

Le Gabon s'engage dans cette voie avec sa stratégie de développement à faibles émissions (LEDS), qui vise à accroître la croissance économique et à devenir une économie émergente grâce à des politiques et des actions durables, tout en préservant ses écosystèmes naturels et en contribuant aux efforts mondiaux en faveur du climat.

La protection de l'environnement naturel est un principe fondamental inscrit dans la Constitution du Gabon, et la SDEL du pays s'appuie sur une histoire de leadership environnemental qui s'étend sur trois décennies. En 1993, le Gabon a

a progressé vers sa politique actuelle de développement durable, marquant des réalisations indéniables en matière de sylviculture durable, de création d'aires protégées, de politique de lutte contre le changement climatique et de planification et de suivi de l'utilisation des sols (figure 1).<sup>6</sup>

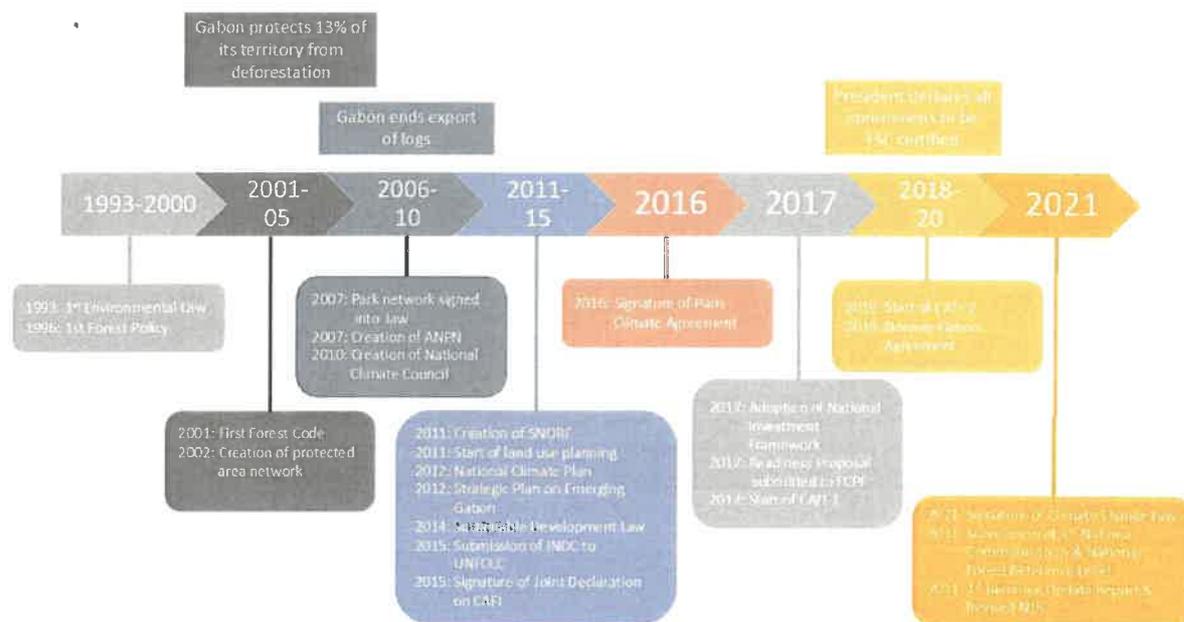


Figure Chronologie1. des réalisations du Gabon en matière de réduction des émissions de GES

En reconnaissance des réalisations du Gabon, la Norvège a conclu un partenariat historique avec le pays en 2019 afin de fournir 150 millions de dollars au Gabon à la fois pour la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation, et pour l'absorption de dioxyde de carbone par les forêts naturelles. En juin 2021, après que des experts indépendants ont vérifié les résultats du Gabon en matière de réduction de la déforestation et de la dégradation des forêts (principalement issues des activités forestières), le Gabon s'est vu accorder un premier paiement de 17 millions de dollars. Ces paiements récompensent les réductions d'émissions réalisées en 2016 et 2017, par rapport aux niveaux d'émissions annuels de 2006 à 2015. Ils sont le résultat d'un travail technique important réalisé par le gouvernement pour décrire et valider les valeurs historiques d'émission et de suppression de carbone du pays, définies par le niveau de référence forestier national REDD+ (juin 2021). Des paiements supplémentaires pour les années postérieures à 2017 sont prévus dans un avenir proche.

En vue de recevoir ces paiements, le gouvernement a soumis un Cadre d'investissement national CAFI 3 au Conseil d'administration du CAFI pour approbation en 2021. Les programmes définis dans le cadre du NIF CAFI 3 maintiennent et s'appuient sur les activités définies dans les documents de programme CAFI 1 et 2. Des activités supplémentaires du FNI soutiennent les engagements définis dans la CDN du Gabon (document supplémentaire C) et d'autres engagements internationaux en matière de conservation des forêts et de la biodiversité. Sur le site

<sup>6</sup> Une analyse détaillée du contexte historique, politique et institutionnel du Gabon a été présentée dans le Cadre d'Investissement de CAFI 3 (Supplemental Material A). Nous renvoyons les lecteurs au Cadre d'Investissement CAFI 3, au Niveau de Référence Forestier 2021 (Supplemental Material B), et à la Contribution Déterminée au Niveau National (CDN) 2021 pour des informations contextuelles plus détaillées.

réduction de 28% par rapport aux niveaux 2005. En somme, les activités du pays vont au-delà de l'atteinte de l'objectif de réduction nette des émissions de gaz à effet de serre.

zéro émission de carbone pour créer un avantage environnemental en éliminant du CO<sub>2</sub> supplémentaire de l'atmosphère.<sup>7</sup>

Le Gabon vise à maintenir son statut actuel, où ses forêts absorbent plus de carbone que la nation n'en émet, au-delà de 2050. Pour y parvenir, il faudra toutefois que les citoyens gabonais soutiennent les politiques gouvernementales de conservation des forêts et d'atténuation du changement climatique à long terme. Le soutien national à ces initiatives pourrait être menacé par l'effondrement des prix du pétrole et le manque relatif d'opportunités de croissance économique en dehors du domaine forestier. Avec près de 90 % des 2,2 millions d'habitants du Gabon (UNDESA, 2019) vivant dans des zones urbaines (Groupe de la Banque mondiale, 2019), un élément important pour assurer un avenir net positif en termes de carbone nécessitera un fort soutien national en faveur des politiques nationales favorables aux forêts et au climat. Le gouvernement croit fermement qu'une façon d'y parvenir est d'inspirer une communauté urbaine saine et engagée par l'accès à des parcs forestiers, des espaces verts, un mode de vie sain, l'éducation et des opportunités d'emploi.

INSPIRER UNE COMMUNAUTÉ URBAINE Saine ET ENGAGÉE GRÂCE AUX ARBRES, AUX ESPACES VERTS, À UN MODE DE VIE SAIN, À L'ÉDUCATION ET AUX POSSIBILITÉS D'EMPLOI

Les populations humaines vivent de plus en plus dans des zones urbaines. En fait, au cours des 30 premières années du XXI<sup>e</sup> siècle, l'expansion des zones urbaines sera probablement plus importante que dans toute l'histoire de l'humanité, la croissance étant principalement prévue dans les pays à faible revenu d'Afrique et d'Asie.<sup>8</sup> D'ici 2050, les deux tiers de la population mondiale devraient vivre dans des zones urbaines. Malgré l'héritage du Gabon en tant que nation forestière, la plupart de la population actuelle du pays vit dans les plus grandes villes, Libreville et Port Gentil, tandis que d'autres vivent dans des capitales régionales plus petites.

Si la vie urbaine offre de nombreux avantages aux résidents, notamment des possibilités d'emploi et l'accès à l'éducation, à la santé et aux services sociaux, elle a également de fortes répercussions sur l'environnement.<sup>9</sup> Le défrichage des terres pour la construction de villes et de routes, ainsi que la demande de biens et de ressources par les citoyens, sont les principaux moteurs du changement d'affectation des terres au niveau régional. On s'attend à ce que le défrichage des terres pour la construction de nouvelles zones urbaines dans les tropiques entraîne la perte de 1,380,000,000 C entre et (2000203050.000.000

T C par an), ce qui représente environ un pour cent des émissions liées à la déforestation tropicale et au changement d'affectation des terres.<sup>10</sup>

*L'environnement urbain est un facteur important pour déterminer la qualité de vie dans les villes.*<sup>11</sup> Les parcs sont des éléments clés des paysages urbains durables, apportant des avantages environnementaux, sociaux, sanitaires et économiques aux zones urbaines.<sup>12</sup> Les espaces verts offrent d'importants services écosystémiques, notamment en fournissant un habitat à la flore et à la faune, en stockant le carbone, en améliorant la qualité de l'air, en réduisant le bruit, en contribuant à la gestion des eaux de pluie et en modérant les températures.<sup>13</sup> Les espaces verts réduisent également l'îlot de chaleur urbain, en particulier lorsqu'ils comprennent des arbres et de l'eau diffusés, ce qui est particulièrement important en tant qu'élément de l'écosystème urbain.

<sup>7</sup>2020. Niveau de référence forestier national REDD+ modifié proposé par le Gabon. (juin 2021).

<sup>8</sup>Seto, KC, B Güneralp, LR Hutya. 2012. Prévisions mondiales de l'expansion urbaine jusqu'en 2030 et impacts directs sur la biodiversité et les bassins de carbone. *Proceedings of the National Academy of Sciences of the United States of America* 109(40) : 16083-16088.

mesure d'adaptation alors que le changement climatique entraîne des températures extrêmes dans de nombreuses zones urbaines<sup>14</sup>. Sur le plan social, les parcs urbains peuvent contribuer à la qualité de vie de leurs visiteurs en leur offrant des lieux de rassemblement et de découverte de la nature.<sup>15</sup> Ils favorisent également les interactions sociales positives qui cultivent la cohésion sociale et ont également été associés à des comportements et des résultats positifs en matière de santé.<sup>16</sup> Les parcs urbains peuvent contribuer à la qualité de vie des visiteurs en leur offrant des lieux de rassemblement et de découverte de la nature.<sup>11,17</sup> De nombreuses études démontrent que les enfants (et les personnes en général) vivant dans des environnements urbains où l'accès aux espaces verts est possible souffrent beaucoup moins de stress, de maladies psychologiques et d'allergies et sont généralement en meilleure santé que ceux qui n'ont pas d'espaces verts. Enfin, les parcs urbains apportent une valeur économique aux villes, notamment une augmentation de la valeur des biens immobiliers situés à proximité<sup>18</sup> et des possibilités de génération de revenus.

La forte densité de population et le manque de planification par le passé dans les villes gabonaises, notamment Libreville (Figure 3.), font que la population urbaine gabonaise vit en grande partie sans espaces verts, sans rues ombragées et sans les bienfaits du bien-être que procurent les arbres. En 2015, le " Plan Opérationnel Gabon Vert " a décrété que 15% des espaces urbains devaient être constitués de parcs urbains et d'autres types d'espaces verts, mais cette décision n'a pas été mise en œuvre.

Les citoyens sont déconnectés de la nature et des systèmes naturels qui les entourent, résultat de siècles d'influence coloniale qui ont affaibli et/ou dévalué la relation complexe qu'ils entretenaient autrefois avec les forêts. En conséquence, les supermarchés de Libreville sont remplis de fruits et légumes importés, tandis que les espèces alimentaires traditionnelles sont peu développées et ne sont disponibles que de manière opportuniste, dans des restaurants spécialisés ou en quantités limitées sur les marchés de rue à la périphérie de la ville.

Afin de renforcer le potentiel de séquestration du carbone du Gabon, d'améliorer la santé et le bien-être des citoyens et de célébrer le peuple gabonais et son patrimoine forestier, le gouvernement souhaite "verdir" ses villes par le reboisement et le développement d'espaces verts, en mettant l'accent sur les espèces et les écosystèmes indigènes. Outre l'accès des populations urbaines au patrimoine naturel forestier du Gabon, le mouvement de verdissement urbain vise à encourager l'engagement civil dans la conservation des forêts publiques et les initiatives d'atténuation du changement climatique en améliorant la sensibilisation locale par le biais d'initiatives d'éducation et de vulgarisation.

*Le gouvernement gabonais considère qu'il s'agit d'un programme de transformation qui permettra d'accroître le soutien, la sensibilisation et la compréhension des populations urbaines à l'égard des mérites de la conservation et de la gestion des forêts ; de créer un soutien public pour l'atténuation du changement climatique par le biais des forêts, tout en abordant l'adaptation au changement climatique dans l'environnement urbain grâce aux arbres.*

<sup>14</sup> Norton, B. A., Coutts, A. M., Livesley, S. J., Harris, R. J., Hunter, A. M., & Williams, N. S. G. (2015). Planification de villes plus fraîches : un cadre pour prioriser l'infrastructure verte afin d'atténuer les températures élevées dans les paysages urbains. *Landscape and Urban Planning*, 134, 127-138. <http://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2014.10.018>.

<sup>15</sup> Chiesura, A. 2004. Le rôle des parcs urbains pour la ville durable. *Landscape and Urban Planning*, 68, 129-138. <http://doi.org/10.1016/j.landurbplan.2003.08.003>.

<sup>16</sup> Hartig, T, R Mitchell, S de Vries, H Frumkin. 2014. Nature et santé. *Annu. Rev. Public Health* 35:207-28.

<sup>17</sup> Jennings, V, O Bamkole. 2019. La relation entre la cohésion sociale et les espaces verts urbains : Une piste pour la promotion de la santé. *International Journal of Environmental Research and Public Health* 16(3) DOI : 10.3390/ijerph16030452.

<sup>18</sup> Harnik, P et JL Crompton. (2014). Mesurer la valeur économique totale d'un système de parcs pour une communauté. *Managing Leisure*, 19(3), 188-211. <http://doi.org/10.1080/13606719.2014.885713>.

---

## THÉORIE DU CHANGEMENT, CADRE DE RÉSULTATS ET JALONS DU PROGRAMME

Ce document présente les grandes lignes du programme quinquennal proposé par le gouvernement pour garantir l'accès des citoyens aux forêts, aux jardins et aux parcs, tout en améliorant la compréhension et l'appréciation des initiatives nationales de conservation des forêts et d'atténuation du changement climatique. La figure définit<sup>4</sup> la théorie du changement du CAFI pour les secteurs de la conservation, de la foresterie et de l'agriculture. Les programmes définis dans ce document se situent dans deux sections de la théorie du changement du CAFI. Le programme contribue directement au processus de planification de l'utilisation des terres des nations (rouge) - en mettant l'accent sur la planification urbaine et la diminution de l'empiètement des forêts et des mangroves HVC au fur et à mesure du développement des villes. Le programme contribue indirectement à l'amélioration de la gouvernance forestière, en renforçant l'engagement civil dans les initiatives de politique forestière nationale par le biais d'initiatives d'éducation et de sensibilisation.

## CADRE DES RÉSULTATS

Un cadre de résultats provisoire, définissant les bases de référence actuelles, les cibles et les moyens de vérification pour chacun des impacts et des résultats définis dans le FNI, est fourni ci-dessous. Lorsqu'ils sont incomplets, des bases de référence et des objectifs plus spécifiques seront définis au cours de la phase d'élaboration du programme.

**Tableau Matrice des résultats d'impact3. pour les impacts du FNI CAFI**

Impact 1 : Atténuation du changement climatique grâce au secteur UTCF et compréhension des impacts			
Indicateur d'impact (5 ans)	Situation de référence	Objectifs après années5	Vérification
<b>Sous-impact 1.1 : les émissions de gaz à effet de serre sont réduites</b>			
Réduction des tonnes d'émissions de gaz à effet de serre	Émissions de l'année 2005 et scénario tendanciel de l'INDC du Gabon (PR, 2015) FREL	Réduction des émissions liées à l'UTCF de 5 242 GCO2e d'ici 2010. 2030	Données SNORNF actualisées et rapports biennaux de la CCNUCC
<ul style="list-style-type: none"> <li>Le financement de la conservation et de la gestion durable des forêts se poursuivra et augmentera et aura des effets réels sur le terrain.</li> <li>L'expansion agricole et les développements miniers éviteront, dans la mesure du possible, la conversion des zones HCV/HCS.</li> <li>Une coordination interministérielle optimale permettra de résoudre les conflits et de finaliser un PNAT qui intègre les objectifs de développement à faible taux d'émission.</li> <li>Un SNORNF opérationnel permettra une surveillance efficace du secteur UTCF, impliquant la transmission des alertes de déforestation aux organismes chargés de la police des forêts.</li> <li>L'expansion des zones protégées réduit les émissions provenant de l'exploitation forestière et d'autres facteurs de dégradation et de déforestation.</li> <li>L'optimisation de l'utilisation des terres pour le développement agricole entraîne une augmentation significative de la consommation d'énergie, évitée grâce au développement de ce secteur</li> </ul>			
<b>Sous-impact 1.3 : Amélioration et conservation du piégeage du carbone par la conservation des forêts HCS et HCV - Programme de plantation d'arbres et de parcs urbains</b>			
Tonnes de carbone séquestré	NDC 2021 ; FRI 2021	Les forêts continueront à absorber ~100 millions de tonnes de CO2/an.	Rapports de suivi de la plantation d'arbres
<p>Les parcs urbains et les routes bordées d'arbres augmenteront la séquestration de carbone dans des sites précédemment déboisés. ~ 2 millions d'arbres plantés augmenteront le piégeage du carbone d'ici 2025, ce qui se traduira par une absorption accrue de ~ T de 200,000CO2 au cours des premières années d'exploitation.</p> <p>et 200.000.000 T sur la durée de vie des arbres plantés.<sup>21</sup></p>			

<sup>21</sup> Comme indiqué tout au long de ce document, les buts et objectifs centraux de ce programme sont d'élargir la base de soutien du Gabon aux initiatives de conservation et d'atténuation du changement climatique. Les activités de plantation de semis et de jardins ne sont donc pas destinées à générer d'énormes impacts spécifiques au carbone. En tant que tels, les calculs fournis sont basés exclusivement sur les estimations de la transition de 2 millions de semis à l'âge adulte provenant de <https://doi.org/10.1038/s41598-021-99395-6>. Comme il existe très peu de données sur les premières classes démographiques de la végétation tropicale, une analyse plus détaillée serait nécessaire pour obtenir des estimations plus précises. De même, nous ne fournissons pas d'estimations pour les parcs urbains pour le moment. Nous proposons plutôt un programme de recherche et de surveillance pour améliorer ces estimations en sortie. 1.3.

Impact 2 : Augmentation des co-bénéfices du développement et amélioration des moyens de subsistance.				
Indicateurs d'impact	Point de référence	Objectifs après des années5	Vérification	Hypothèses et conditions critiques
Proportion de la population dont les revenus sont inférieurs à un dollar1.25 par jour	3,4 % en (2017SDG base de données)	A5 par les objectifs nationaux des SDG	UN stats - SDG report22 n'a pas fourni de données actualisées Enquête sur le taux de pauvreté, données de la Banque mondiale, ODD base de données [1]	<ul style="list-style-type: none"> <li>La production et les prix du gaz se stabilisent à un niveau favorable à l'économie gabonaise</li> <li>La diversification économique donne des résultats positifs en termes d'emplois et d'augmentation des revenus de la population.</li> <li>Les résidents ruraux pauvres bénéficient de nouvelles opportunités liées à l'expansion agricole, à la sylviculture et au développement du secteur minier.</li> </ul>
Indicateur 2.1 : Augmentation des opportunités d'emploi à Libreville	1/5 de la population gabonaise (soit 400 000 personnes) est sans emploi.	Un minimum de 150 personnes bénéficient directement d'un emploi dans le secteur des parcs urbains et de la botanique. jardins	Listes des employés du programme	Les chômeurs résidant enmilieu urbainrechercheront les possibilités d'emploi offertspar le programme.
Indicateur 2.2 : Amélioration des modèles commerciaux et de la génération de revenus pour les pépinières locales	Aucune donnée n'existe. Les données de base seront recueillies au début du programme. Un minimum de 5 pépinières seront incluses dans le programme. modèle.	Multiplier par 5 le nombre de crèches ayant bénéficié d'une formation au développement des petites entreprises.	Enquêtes à la fin des programmes	petitspépiniéristes existant à Libreville seront intéressés par l'expansion de leurmodèle d'affaires pour participer au programme et contribuer à un approvisionnement régulier de semis et de jeunes plants aux initiatives publiques de plantation d'arbres.

Tableau Cadre des résultats4. et de la production

Résultats		Hypothèses	
Indicateurs, niveau de référence, objectifs et moyens de vérification	Indicateurs, niveau de référence, objectifs et moyens de vérification		
Résultat Les citadins1. ont accès à des jardins et des parcs forestiers.	<p>Indicateur : Nombre de personnes visitant des jardins, des parcs, ventilé par sexe</p> <p>Base de référence : 0</p> <p>Objectif : 50 000 visiteurs par an d'ici 2026 MoV : registres des visites</p>	<p>La population de Libreville souhaite avoir accès à des espaces ouverts et des parcs arborés et utilisera les jardins une fois créés. La RWA a actuellement plus de visiteurs que de places de parking la plupart des jours.</p>	

		<p>Cible : structures permanentes<sup>5</sup> ; ajout. m21,000<sup>2</sup> capacité de propagation 2M propagules MoV : rapports annuels</p> <p>Indicateur a : Hectares de jardins plantés Jardins et Herbier national Base de référence : Jardins botaniques et Herbier national non construits/ ; Objectif : veuillez indiquer le nombre d'hectares</p> <p>Indicateur b : Nombre d'expositions réalisées Base de référence : 0 Objectif : un minimum d'expositions professionnelles<sup>7</sup> accueillant plus d'espèces.2000</p> <p>Indicateur c : nombre d'espèces produites et conservées dans les nouveaux jardins botaniques nationaux Objectif : les nouveaux jardins botaniques nationaux et l'herbier accueillent au moins 2000 espèces MoV pour tous les indicateurs<sup>3</sup> : rapports annuels, registres des visites/catalogue des JNBH</p> <p>Indicateur : a) hectares de parcs urbains créés b) nombre d'arbres plantés Base de référence : a)0 b)0 Objectif : a) environ cinq parcs de 2 ha, b) au moins des arbres.12.000 MoV : plans de ville, rapports des gestionnaires de parcs ( ?)</p>	<p>Il n'y a pas d'actes de vandalisme ou de catastrophes naturelles susceptibles de retarder la production de semis/propagules.</p> <p>L'infrastructure des pépinières et les efforts de collecte de semences fournissent suffisamment de propagules pour achever la plantation des expositions dans les délais prévus.</p>
Résultat 1.2. Le jardin botanique national de la RWA est planifié, construit et entretenu.			
Sortie 1.3. 3. Des parcs urbains et des projets de verdissement public sont planifiés, achevés et mis en œuvre. maintenu			
Résultat 2. Les Gabonais comprennent et apprécient mieux les initiatives de conservation des forêts et d'atténuation du changement climatique.			
Produit L'initiative "2.1.une personne, un arbre" est planifiée et mise en œuvre.			
Résultat 2.2. Un centre d'éducation et de sensibilisation du jardin botanique est construit et une campagne de sensibilisation est mise en œuvre.			

<p>Résultat 1.3. Des parcs urbains et des programmes de verdissement public sont planifiés, réalisés et entretenus.</p>	<p>Jalon 1. Plan d'utilisation des terres adopté et mis en œuvre conformément aux principes des ARTICLES I et II - spécifiquement pour les secteurs de la mangrove cartographiée et du développement urbain ; Contribution directe à 1 d : i. Les réductions du stock de carbone résultant de la conversion des forêts sont compensées par des augmentations équivalentes du stock de carbone de la forêt restante et sur d'autres terres grâce à des mesures actives d'amélioration, de restauration et de maintien du stock de carbone qui sont nouvelles et supplémentaires ; et iv. Promouvoir les avantages sociaux et environnementaux.</p>	<p>La conservation des mangroves fait partie intégrante de l'évaluation des habitats des HVC et a été intégrée aux priorités du réseau des parcs nationaux. Les mangroves les plus notables à proximité des HVC sont intégrées dans les parcs nationaux d'Akanda et de Pongara. Le processus de cartographie décrit ici vise à intégrer davantage la protection des mangroves dans les stratégies de développement urbain.</p>
<p>Résultat 2. Les Gabonais comprennent et apprécient mieux les initiatives de conservation des forêts et d'atténuation du changement climatique.</p>	<p>Jalon 3. Amélioration de la gouvernance forestière. Jalon 1d iv. Promouvoir les avantages sociaux et environnementaux et minimiser et atténuer les risques sociaux et environnementaux potentiels.</p>	<p>L'engagement du public gabonais dans la préservation des forêts par l'exposition au jardin botanique et à d'autres initiatives de plantation d'arbres et de parcs urbains est essentiel pour engager le public dans la conservation des forêts à long terme et les efforts d'atténuation du changement climatique. En outre, la construction et l'entretien de ces jardins et parcs fourniront des opportunités d'emploi directes et immédiates pour des centaines de personnes vivant dans la région de Libreville, y compris des opportunités de développement de petites entreprises avec un soutien direct aux pépinières de détail locales.</p>
<p>Résultat 2.1. L'initiative " une personne, un arbre " est planifiée et mise en œuvre ; plus de 2 millions de plants sont ainsi plantés.</p>	<p>Article 1d i. Les réductions du stock de carbone résultant de la conversion des forêts sont compensées par des augmentations équivalentes du stock de carbone de la forêt restante et sur d'autres terres grâce à des mesures actives d'amélioration, de restauration et de maintien du stock de carbone qui sont nouvelles et supplémentaires ; iii. maintenir la conversion résiduelle des forêts non SHC/HCV à des niveaux très bas tout en veillant à ce que cette conversion soit neutre en carbone (compensée par une restauration active ou un renforcement du carbone). Contribution indirecte au jalon 1d. iii. Des efforts de protection et de restauration sont mis en œuvre, conformément à la loi gabonaise sur la protection de l'environnement, en amont de la conversion pour éviter un bilan carbone annuel négatif tout au long du processus de conversion.</p>	
<p>Résultat 2.2.A Construction du centre d'éducation et de sensibilisation du jardin botanique et mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation.</p>	<p>Jalon 3. Amélioration de la gouvernance forestière. Jalon 1d iv. Promouvoir les avantages sociaux et environnementaux et minimiser et atténuer les risques sociaux et environnementaux potentiels.</p>	



*Objectif : L'objectif global du FNI du Gabon est de contribuer à l'engagement du PND du Gabon envers la CCNUCC en mettant en œuvre des "solutions climatiques naturelles" à l'échelle nationale qui augmentent la séquestration du carbone et diminuent les émissions de carbone grâce à une meilleure gestion des terres. Récemment, le Gabon a annoncé son intention de rester un pays à bilan carbone positif, contribuant ainsi aux efforts d'atténuation du changement climatique mondial en continuant à absorber plus de carbone que la nation n'en émet, au-delà de 10 ans. 2050.*

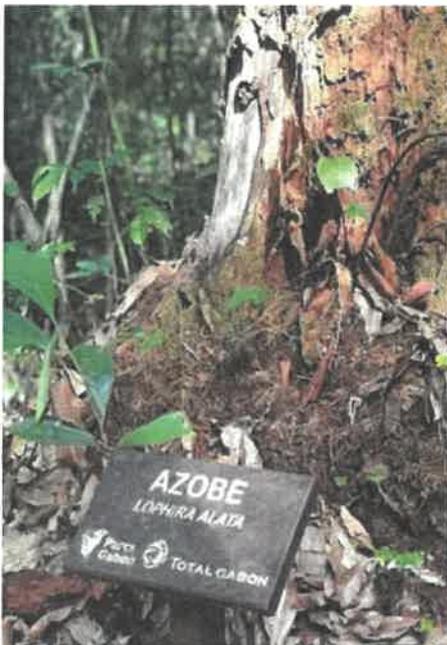
Pour atteindre cet objectif, les citoyens gabonais doivent continuer à soutenir les politiques gouvernementales de conservation des forêts et d'atténuation du changement climatique à long terme. Ce n'est pas une mince affaire. Le soutien aux initiatives de conservation des forêts et d'atténuation du changement climatique pourrait être compromis par les préoccupations économiques liées à l'effondrement des prix du pétrole, la crise mondiale du COVID 19 et le manque relatif d'opportunités d'emploi pour le citoyen gabonais moyen. Avec près de 90% des 2,2 millions d'habitants du Gabon vivant dans des zones urbaines, il s'ensuit que les initiatives qui soutiennent directement les moyens de subsistance et la santé des populations urbaines seront un élément important pour conserver le soutien des électeurs. Ce programme vise simultanément à (1) améliorer la séquestration du carbone par le biais de programmes de replantation urbaine et de verdissement et (2) protéger un important vestige forestier HVC (voir figure 3) de toute nouvelle dégradation et déforestation tout en (3) inspirant une communauté urbaine saine et engagée par l'accès à des parcs forestiers, des espaces verts, un mode de vie sain, l'éducation et des opportunités d'emploi.

Plus précisément, le programme vise à permettre l'accès des populations urbaines aux jardins forestiers et aux parcs urbains, en mettant l'accent sur l'éducation en matière de forêt, de biodiversité et de climat. Plus précisément, le programme vise à créer un jardin botanique national à l'Arboretum Raponda Walker, à créer un minimum de 6 parcs

## LES PERSONNES VIVANT EN MILIEU URBAIN1. ONT ACCÈS À DES FORÊTS, DES JARDINS ET DES PARCS.



La majorité des résultats définis dans le cadre du programme de verdissement urbain seront obtenus à Libreville et dans ses environs immédiats, où résident plus d'un tiers des ~ millions 2,000,000 d'habitants du Gabon. Comme le montre la figure, Libreville<sup>3</sup>, est une ville étendue, occupant environ 65 kilomètres carrés, et est bordée au nord et à l'est par la terra firme et les forêts de mangrove.



La région de la forêt de la Mondah, située au nord de Libreville et couvrant une superficie initiale de 10 200 hectares, reste riche en biodiversité florale, malgré sa proximité avec une pression démographique intense. Les visiteurs peuvent y découvrir quelques-unes des 24 espèces végétales endémiques connues de cette forêt, ainsi que de nombreux arbres impressionnants de la forêt tropicale, tels que l'Okoumé, l'espèce de bois la plus exploitée du Gabon, qui appartient à la famille de l'encens et produit une sève résineuse utilisée pour fabriquer des torches traditionnelles (pouvant mesurer plus de 45 m de haut) et l'Aleps géant, un grand arbre qui fait partie de l'étage dominant de la forêt africaine, dont le plus grand de la Mondah mesure 67 m de haut.

L'Arboretum Raponda Walker (RWA), situé dans la forêt de la Mondah, s'étend sur plus d'un hectare 6,747 et est protégé, mais il est ouvert au public. Un système de sentiers balisés a été mis en place afin d'améliorer l'accès à la forêt et de sensibiliser les habitants de Libreville à la conservation de la forêt. L'existence de cette zone forestière protégée à proximité de Libreville constitue un excellent tremplin pour lancer l'initiative Urban Greening.

Plus précisément, la RWA soutiendra l'expansion de la pépinière Mondah (résultat 1), qui fournira les semis nécessaires à tous les aspects de l'initiative de verdissement urbain, et les jardins botaniques nationaux (résultat 2). Il convient de noter que ces résultats sont intégralement liés.



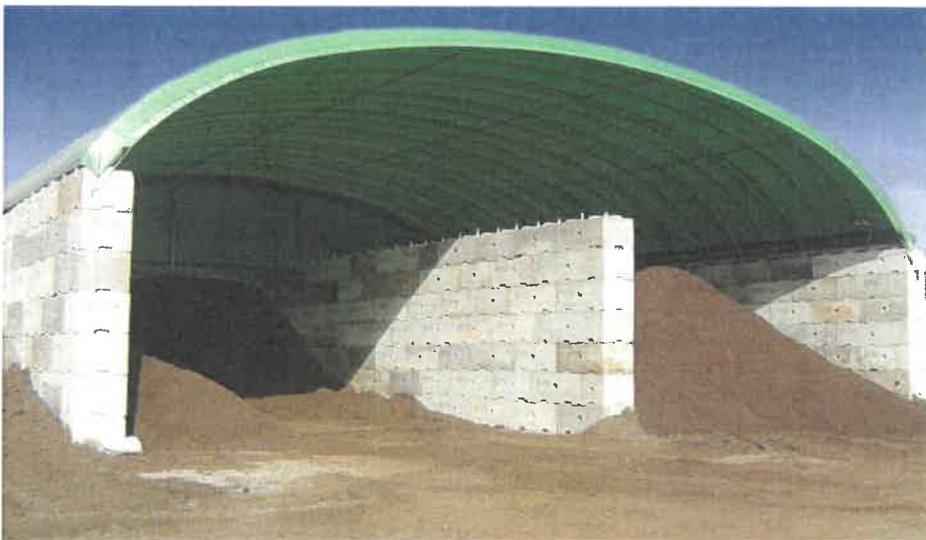
Figure Raponda5. Walker Arboretum

des jardins botaniques associés. Il s'agit d'une installation où le personnel de la pépinière et des jardins entreprendra une variété de techniques de propagation et commencera à multiplier les plantes pour la recherche, les démonstrations aux visiteurs, l'entretien des jardins botaniques,



Figure Exemple d'ombrière de 8.production

*Installation de stockage des sols et de transplantation (Figure 9) : Une installation simple, couverte, en plein air, fournira un espace aux employés de la pépinière pour fabriquer et amender les mélanges de sol et effectuer les travaux de transplantation. Cet espace servira également de lieu d'observation interactif pour les visites et les initiatives éducatives axées sur les sciences du sol, la chimie, la biologie et l'utilisation durable de la biomasse résiduelle.*



## TAUX DE PRODUCTION DES ARBRES ET DES SEMIS

Les taux de production et les types d'espèces végétales disponibles seront rapidement augmentés, au-delà de ceux requis pour répondre aux besoins initiaux du jardin botanique, afin d'atteindre les objectifs de parcs urbains, de boulevards bordés d'arbres et d'une personne par arbre : planter un minimum de 2 millions de semis/arbres d'ici 2025. Les deux premières années du programme de pépinière seront consacrées à la fourniture des plantes nécessaires au jardin botanique, à un minimum d'un parc urbain et à un minimum de trois boulevards bordés d'arbres d'ici à 2022. Un document d'orientation sur les meilleures pratiques de plantation en ville sera également complété et validé. En 2022, la production sera accélérée et les partenariats avec les pépinières privées seront formalisés afin de garantir qu'un million<sup>2</sup> de semis supplémentaires soient disponibles à l'échelle nationale pour être plantés lors de la campagne "une personne, un arbre", pour 5 parcs urbains supplémentaires et pour plusieurs boulevards bordés d'arbres supplémentaires.

## LES OBJECTIFS PROFESSIONNELS ET ÉDUCATIFS SUPPLÉMENTAIRES DE LA CRÈCHE À ATTEINDRE AU COURS DU PROGRAMME

La pépinière Raponda Walker aura la capacité et l'objectif de s'associer à des projets affiliés de restauration, de conservation et d'éducation dans le pays, en fournissant des informations et des formations ainsi que la possibilité de cultiver de grands volumes de matériel végétal spécialisé sur la base d'un contrat spécifique au projet. À long terme, la pépinière aidera à établir et à fournir des programmes de formation, de renforcement des capacités et de démonstration à un réseau plus étendu et décentralisé de pépinières de plantes indigènes et de fermes et programmes agroforestiers dans tout le pays. Plus précisément, la pépinière vise à :

- Créer un programme professionnel de pépinière et d'horticulture comprenant la propagation, la constitution du sol, le compostage, la fertilisation naturelle et de nombreuses autres pratiques et techniques importantes pour la santé et la croissance des plantes.
- Créer un système robuste de collecte de données et d'inventaire sur smartphone pour les opérations sur site et sur le terrain.
- Développer des réseaux de distribution de semences et de plantes indigènes dans le pays pour soutenir la production et la diffusion d'espèces et de connaissances importantes. Valoriser les connaissances forestières traditionnelles des Gabonais pour l'identification des plantes et le programme de collecte de semences à utiliser dans la pépinière et à mettre en valeur dans les Jardins Botaniques (Figure 10).
- Lancer des programmes de recherche et de développement pour améliorer la connaissance des cultures forestières traditionnelles et des pratiques horticoles. Ces programmes se concentreront sur la sélection de plantes sauvages traditionnelles ainsi que sur la propagation et la domestication par le biais de semences, de clonage et de greffage.

Les relations entre les plantes et leur environnement biologique seront explorées.

*Jardins de démonstration* - En plus des collections botaniques de base, divers jardins de démonstration (figure 14) seront intégrés autour de la pépinière et du centre éducatif du jardin botanique. Les jardins de démonstration offriront des possibilités d'expérience pratique et d'observation, en se concentrant sur une gamme de sujets pertinents.

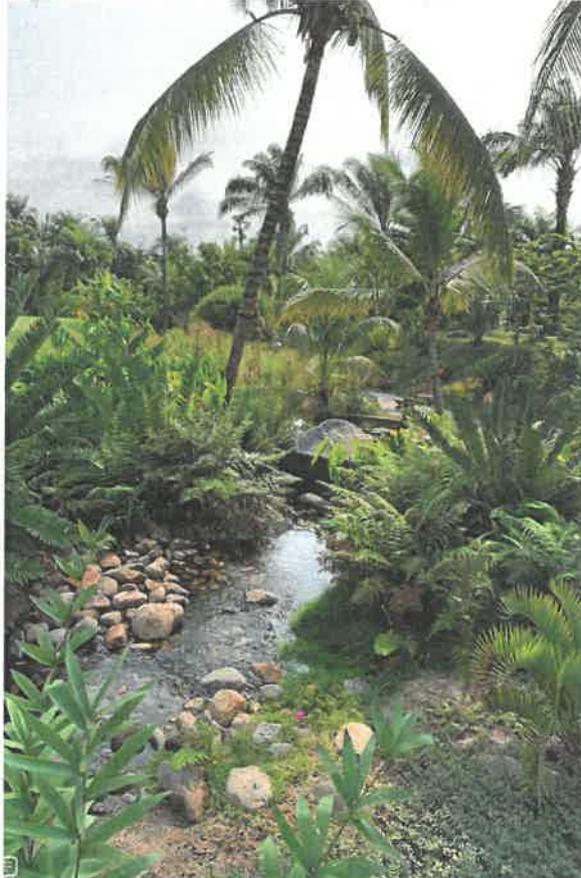


Figure Exemple d'14.exposition, photo du jardin botanique privé de Libreville

*L'herbier national* - Le jardin botanique sera également le centre du nouvel herbier national et servira de base officielle pour les recherches en cours sur le catalogage des espèces botaniques situées au Gabon, dont 15% sont endémiques et beaucoup restent non décrites par la science.

*Section de vente au détail* - Une section de vente au détail distincte de la pépinière offrira une large sélection de plantes indigènes que les visiteurs pourront acheter. Les recettes de la pépinière seront réinvesties dans l'exploitation du parc.

L'OBJECTIF DES JARDINS EST DE DEVENIR UNE PARTIE INTÉGRANTE DE L'EXPÉRIENCE DE LIBREVILLE, EN ILLUSTRANT LA FIERTÉ ET LA CONNAISSANCE QUE LES GABONAIS ONT DE LEURS FORÊTS, TOUT EN SENSIBILISANT À LA NÉCESSITÉ DE LA CONSERVATION, DE LA GESTION ET DE LA RESTAURATION DES FORÊTS.

Figure Jardins botaniques du Missouri15.

LA PLANIFICATION, LA RÉALISATION ET L'ENTRETIEN DES 1.3.PARCS URBAINS ET DES PROJETS D'ESPACES VERTS PUBLICS

La composante Parcs urbains et verdissement urbain du programme développera les *forêts intérieures* (telles que les arbres de ville et les parcs urbains. (Figures 18 et 20) ), et des *forêts proches* (comme les corridors verts, les bassins versants et la protection des mangroves (Figure 19)) dans ses centres urbains, augmentant ainsi le potentiel de séquestration du carbone du pays tout en offrant des avantages en matière d'espaces verts et ouverts aux résidents urbains.

Les deux premières années de réalisation du projet "City Parks and Urban Greening" nécessiteront la collecte d'informations techniques importantes, notamment la cartographie des sites potentiels de parcs, des travaux pilotes sur les arbres et une planification à grande échelle avec les promoteurs urbains. Les cours d'eau qui traversent les villes et les habitats sensibles tels que les mangroves seront également délimités pour être inclus dans le processus de planification des parcs urbains. La deuxième année du programme sera marquée par la plantation d'un parc urbain pilote boisé et de trois projets de plantation d'avenues bordées d'arbres (la taille du parc étant estimée initialement à ha2).

Trois-six parcs d'arbres urbains supplémentaires et un minimum de cinq à dix avenues d'arbres supplémentaires seront plantés au cours des troisième et quatrième années du programme, avec l'objectif de planter 10-15% de la ville de Libreville avec une couverture d'arbres et un espace ouvert convivial au fil du temps.

LA COMPOSITION DE L'ESPACE SUIT UN THÈME AVEC VARIATIONS

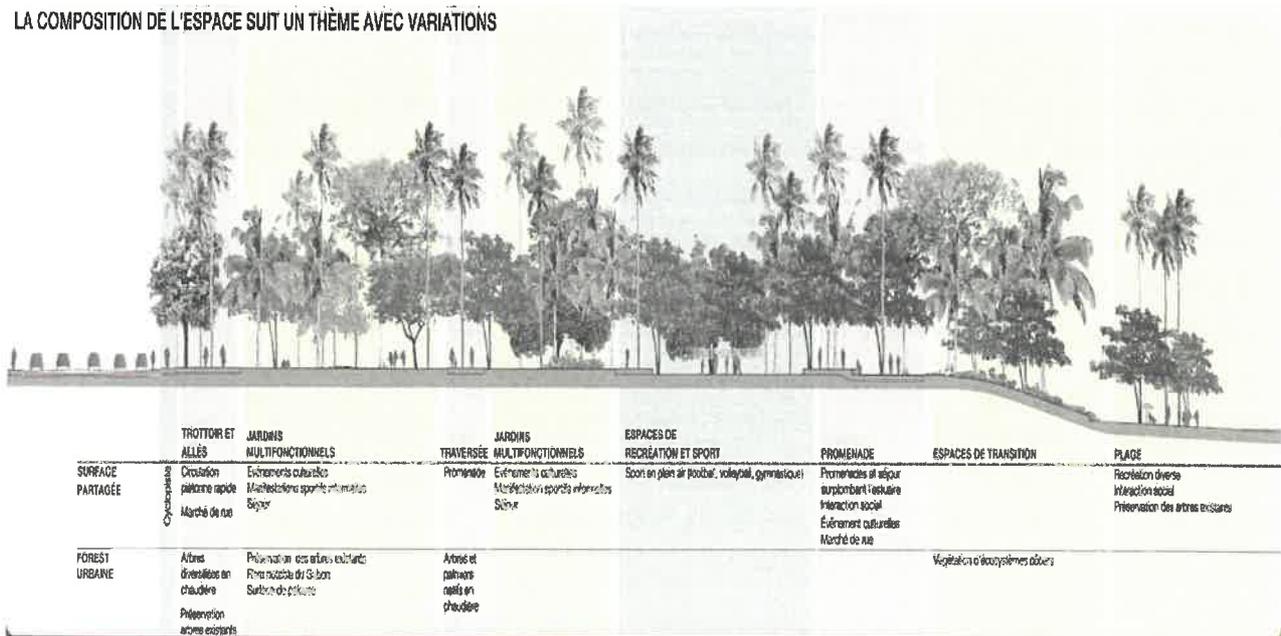


Figure Études18. de la variation du parc à Libreville. Harvard Design Studio.

place aux espèces clés.

L'éducation à l'environnement sera la force motrice de cette initiative. L'éducation à l'environnement est un processus qui aide les individus, les communautés et les organisations à en savoir plus sur l'environnement et à acquérir des compétences et une compréhension de la manière de relever les défis mondiaux. Elle a le pouvoir de transformer la société en influençant les attitudes et en motivant l'action par l'information et l'inspiration. Il est important de noter que les initiatives d'éducation à l'environnement, lorsqu'elles sont bien conçues, peuvent être un outil clé pour élargir la base de soutien aux initiatives environnementales nationales et créer des communautés plus saines et plus engagées civiquement.

LE GABON VISE À EXPLOITER LE POUVOIR DE L'ÉDUCATION ET DE LA SENSIBILISATION POUR FAIRE PROGRESSER L'ALPHABÉTISATION ENVIRONNEMENTALE ET L'ENGAGEMENT CIVIL, EN PARTICULIER EN CE QUI CONCERNE LES POLITIQUES NATIONALES DE CONSERVATION DES FORÊTS ET D'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE. LE PROGRAMME, MENÉ AVEC LES CONSEILS TECHNIQUES DES PARTENAIRES DE L'UNESCO ET DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, RASSEMBLERA DES ÉDUCATEURS, DES DÉCIDEURS POLITIQUES, LA SOCIÉTÉ CIVILE ET DES ONG PARTENAIRES.<sup>24</sup>,<sup>25</sup>.

Les phases initiales de l'initiative d'éducation et de sensibilisation seront axées sur deux résultats centraux : 1) l'initiative "Une personne, un arbre" et 2) la création d'un centre d'éducation et de sensibilisation au Jardin botanique national du Gabon (voir le résultat 1.2), ainsi que la conception et la mise en œuvre de programmes et de clubs d'éducation environnementale - en partenariat avec les écoles locales et les ONG partenaires.<sup>26</sup>.

<sup>24</sup> Le programme de sensibilisation défini dans le résultat s'appuiera sur et amplifiera le "programme de sensibilisation sur la protection de l'environnement en milieu scolaire" qui a été lancé à l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement 2021 (<https://www.union.sonapresse.com/gabon-economie/environnement-lee-white-lance-la-sensibilisation-en-milieu-scolaire-23830>).

<sup>25</sup> L'UNESCO exploitera son réseau international d'experts en éducation environnementale afin d'inclure les leçons apprises dans d'autres régions tropicales. Le ministère vietnamien de l'éducation et de la formation et l'UNESCO ont produit conjointement une série de formations pour les enseignants et les éducateurs sur la conservation et la restauration de la biodiversité : Vivre en harmonie avec la nature, composée de six éléments individuels :

- i) [Devenir biolittéraire : Vivre en harmonie avec la nature ;](#)
- ii) [Découvrir la biodiversité : La fierté de notre nature ;](#)
- iii) [Avantages et services de la biodiversité ;](#)
- iv) [Menaces et risques pour la biodiversité ;](#)
- v) [Conservation de la biodiversité et compétences biolittéraires ; et,](#)
- vi) [L'éducation au développement durable pour la transformation sociale.](#)

<sup>26</sup> Un certain nombre d'ONG actives dans la région sont déjà actives dans le domaine de l'éducation environnementale et ont développé une gamme de matériel. Ces organisations seront contactées par l'UNESCO et les partenaires du programme afin de fournir des informations, des leçons apprises et une coalition des ressources existantes, le cas échéant (par exemple, le Réseau Gabonais pour l'Environnement et le Développement Durable - <https://ongrgedd.com/> et en particulier son initiative " Jeudi vert " (<https://www.afrik21.africa/gabon-le-%E2%80%89jeudi-vert%E2%80%89le-nouveau-concept-environnemental-lance-par-rgedd/>) ; ONG jeunesse et Environnement, <https://m.uneseuleplanete.org/Climat-et-environnement-au-Gabon-les-jeunes-s-engagent-1100> ; ONG Plurméa - <http://plurmea.org/>, <https://afrique.le360.ma/gabon/societe/2021/05/26/34479-video-gabon-leducation-environnementale-un-imperatif-pour-protger-la-nature-et-la-vie-34479> ; OELO et ses programmes d'éducation environnementale - <https://oelogabon.org/environmental-education/>).

Les budgets et plans de travail annuels détaillés seront soumis en annexe chaque année. Voir également le tableau 2.

**Résumé du budget 6.5prévisionnel de l'année du tableau par effet, produit et catégories du GNUD, et**

	Ann ée 1	Ann ée 2	Ann ée 3	Ann ée 4	Ann ée 5	Total
<b>PNUD</b>	<b>\$1,460,716.67</b>	<b>\$2,800,930.50</b>	<b>\$4,417,545.90</b>	<b>\$1,987,008.53</b>	<b>\$1,132,567.02</b>	<b>\$11,798,768.62</b>
<b>Résultat 1. Les populations urbaines ont accès aux forêts, jardins et parcs</b>	<b>\$1,324,716.67</b>	<b>\$2,624,930.50</b>	<b>\$4,241,545.90</b>	<b>\$1,811,008.53</b>	<b>\$956,567.02</b>	<b>\$10,958,768.62</b>
<b>Résultat 1.1. La pépinière de l'Arboretum Raponda Walker est élargi</b>	<b>\$1,027,250.00</b>	<b>\$701,008.00</b>	<b>\$1,544,604.24</b>	<b>\$285,242.87</b>	<b>\$300,278.15</b>	<b>\$3,858,383.26</b>
<i>Services contractuels</i>	\$299,950.00	\$485,208.00	\$704,454.24	\$196,842.87	\$172,878.15	\$1,859,333.26
<i>Équipement, véhicules et mobilier, y compris Amortissement</i>	\$237,800.00	\$143,800.00	\$605,900.00	\$2,900.00	\$2,900.00	\$993,300.00
<i>Fournitures, produits de base, matériaux</i>	\$489,500.00	\$72,000.00	\$234,250.00	\$85,500.00	\$124,500.00	\$1,005,750.00
<b>Résultat 1.2. Créer le Jardin botanique national à Mondah</b>	<b>\$297,466.67</b>	<b>\$1,108,229.17</b>	<b>\$852,083.33</b>	<b>\$274,423.33</b>	<b>\$276,833.53</b>	<b>\$2,809,036.03</b>
<i>Services contractuels</i>	\$272,466.67	\$901,562.50	\$465,750.00	\$5,750.00	\$5,750.00	\$1,651,279.17
<i>Fournitures, produits de base, Matériaux</i>	\$25,000.00	\$85,000.00	\$278,333.33	\$158,333.33	\$158,333.33	\$705,000.00
<i>Transferts et subventions aux contreparties</i>	\$0.00	\$121,666.67	\$108,000.00	\$110,340.00	\$112,750.20	\$452,756.87
<b>Résultat 1.3. Des parcs urbains et des projets de verdissement public sont planifiés, achevés et mis en œuvre. maintenu</b>	<b>\$0.00</b>	<b>\$815,693.33</b>	<b>\$1,844,858.33</b>	<b>\$1,251,342.33</b>	<b>\$379,455.33</b>	<b>\$4,291,349.32</b>
<i>Services contractuels</i>	\$0.00	\$765,693.33	\$1,674,858.33	\$1,086,342.33	\$254,455.33	\$3,781,349.32
<i>Fournitures, produits de base, Matériaux</i>	\$0.00	\$50,000.00	\$170,000.00	\$165,000.00	\$125,000.00	\$510,000.00
<b>GESTION DE PROJET ANPN SUPPORT</b>	<b>\$136,000.00</b>	<b>\$176,000.00</b>	<b>\$176,000.00</b>	<b>\$176,000.00</b>	<b>\$176,000.00</b>	<b>\$840,000.00</b>
<i>Gestion</i>	\$136,000.00	\$176,000.00	\$176,000.00	\$176,000.00	\$176,000.00	\$840,000.00
<i>Équipement, véhicules et mobilier, y compris Amortissement</i>	\$50,000.00	\$0.00				\$50,000.00
<i>Transferts et subventions aux contreparties</i>	\$86,000.00	\$176,000.00	\$176,000.00	\$176,000.00	\$176,000.00	\$790,000.00
<b>PNUD Coûts indirects @ 7</b>	<b>\$102,250.17</b>	<b>\$196,065.14</b>	<b>\$309,228.21</b>	<b>\$139,090.60</b>	<b>\$79,279.69</b>	<b>\$825,913.80</b>
<b>PNUD Total</b>	<b>\$1,562,966.83</b>	<b>\$2,996,995.64</b>	<b>\$4,726,774.12</b>	<b>\$2,126,099.13</b>	<b>\$1,211,846.71</b>	<b>\$12,624,682.42</b>

parallèle, une initiative créée en partenariat avec le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) de la Banque mondiale, a lancé un projet préparatoire pour l'établissement des mécanismes nécessaires à la REDD+. Ensemble, ces programmes ont mis en place le cadre REDD+ du pays pour accéder aux paiements basés sur les résultats dans le cadre de la CCNUCC.

## ii. Le comité directeur du CAFI

Le comité de pilotage du CAFI est l'organe responsable de la supervision, de la coordination et du suivi des programmes et des projets du plan d'investissement CAFI 3.<sup>32</sup>. Il interprète les politiques et priorités nationales telles que définies par le CNC pour développer et superviser les programmes du CAFI.

Ses principaux objectifs sont :

- Coordonner l'élaboration et approuver les documents détaillés du programme et les plans de travail pour le plan d'investissement ;
- Assumer un rôle de supervision des budgets et de l'utilisation des financements obtenus pour la mise en œuvre du plan d'investissement et approuver les rapports financiers avant leur soumission au Fonds fiduciaire ;
- Examiner et évaluer les résultats des projets et programmes du plan d'investissement ;
- Suivre la mise en œuvre des orientations et des décisions de l'unité de gestion du programme et des sous-comités techniques ;
- Contrôler la mobilisation des fonds ;
- Évaluer la mise en œuvre des programmes d'activités et des projets ainsi que leurs budgets, de concert avec les agences/organisations de mise en œuvre et les auditeurs tiers ;
- Assurer la création d'indicateurs de suivi pour les projets et les programmes ;
- Proposer et valider les documents au ministre en charge du Plan Climat pour une présentation au cabinet présidentiel et au CNC.

Le comité directeur est composé de :

- Le Ministre en charge du Plan Climat, en sa qualité de Président ;
- Représentants de la Présidence, du Cabinet du Premier ministre et des autres ministres membres du Conseil national du climat ;
- Le Secrétaire permanent du Conseil du climat, en sa qualité de secrétaire.

Les membres supplémentaires appelés spécifiquement pour les réunions liées aux programmes/projets du CAFI sont :

- Les présidents des sous-comités techniques, membres ;
- Les coordinateurs des unités de gestion du projet ou du programme, membre ;
- Référénts des agences gouvernementales de mise en œuvre ;
- Un représentant du secteur privé, membre ;
- Un représentant de la société civile, membre<sup>33</sup> ;
- Les représentants des agences d'exécution des programmes accréditées (ou le représentant de l'agence de gestion des fonds) participeront aux réunions du comité de pilotage en tant qu'observateurs.
- Des représentants du secrétariat ou du conseil d'administration de l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale participeront au comité directeur en tant qu'observateurs.

Le comité directeur se réunit deux fois par an, et des réunions supplémentaires sont convoquées par son président si nécessaire. Tous les membres conservent leur droit de vote. Les décisions du comité directeur sont prises sur une base consensuelle, les deux tiers du comité constituant le quorum nécessaire à la conduite des affaires.

### iii. L'unité de gestion du programme (PMU)

L'Unité de Gestion du Programme CAFI est placée sous l'autorité d'un Secrétaire Permanent du Conseil Climatique, assisté de Conseillers Techniques.<sup>34</sup> Elle assure le secrétariat du Comité de pilotage.

Ses principaux objectifs sont :

- Coordonner la mise en œuvre quotidienne des programmes et des projets ;
- Préparer les sessions de travail des sous-comités techniques ;
- Rédiger les procès-verbaux des réunions ;
- Contribuer à la collecte et à la diffusion des informations relatives à la mise en œuvre du plan d'investissement ;
- Assurer la coordination entre les secteurs ;
- Préparer les budgets annuels et trimestriels du programme/projet et exécuter les dépenses du programme et du projet ;
- Assurer l'archivage des documents.

L'UGP engagera une agence d'exécution pour coordonner la mise en œuvre des résultats décrits dans ce plan documentaire. L'agence d'exécution peut embaucher un coordinateur de programme pour gérer la mise en œuvre des différents résultats du programme, y compris la constitution du comité directeur scientifique pour chaque résultat.

### iv. Le comité directeur technique

Au sein de la structure organisationnelle pour la mise en œuvre du programme, des sous-comités techniques supplémentaires peuvent être nommés dans les documents du programme. Ces comités peuvent être composés de spécialistes institutionnels et peuvent être assistés par des experts nationaux et internationaux nommés par l'unité de gestion du projet.

Pour le programme CAFI 3 : Offrir aux populations urbaines des possibilités d'éducation et d'accès aux jardins forestiers et aux parcs urbains, un **sous-comité scientifique et technique** sera composé de membres des agences d'exécution (PNUD et UNESCO), d'agences gouvernementales de mise en œuvre, d'universités nationales et internationales et d'ONG partenaires (cf. telles que nommées par le comité de pilotage CAFI). L'objectif du Comité de pilotage scientifique et technique est d'offrir des conseils sur la conception et les priorités du jardin botanique, l'identification des espèces appropriées pour l'inclusion dans les parcs et les jardins, et l'évaluation des méthodologies techniques et scientifiques utilisées par les paysagistes et les écologistes engagés pour réaliser le projet.

---

<sup>34</sup> L'UGP est actuellement composée d'une équipe de sept personnes, logée au Secrétariat du CNC. L'équipe est composée d'un coordinateur national, d'un assistant technique au niveau international, de deux agents juniors, d'un responsable des achats, d'un responsable administratif et financier, d'un responsable du suivi/évaluation et du reporting du CAFI, d'un responsable du secrétariat et d'un chauffeur. L'UGP dispose d'un équipement informatique, de deux véhicules et d'un budget suffisant pour répondre à ses besoins de fonctionnement et accomplir ses tâches (Annexe B), avec le soutien de CAFI 1 et 2. Les fonds nécessaires pour étendre l'UGP avec du personnel supplémentaire au fur et à mesure que les programmes CAFI se développent et pour soutenir l'unité jusqu'à la mise en œuvre de CAFI 3 ont été inclus dans les budgets provisoires du cadre d'investissement. Le coordinateur national sera responsable devant le comité de pilotage et l'agence d'exécution pour s'assurer que tous les programmes CAFI fonctionnent correctement et que les fonds sont utilisés comme prévu. L'agence d'exécution déboursera les fonds directement à l'UGP. Cette dernière recevra les demandes de financement des agences de mise en œuvre, qu'elle validera avant d'émettre le paiement, soit directement, soit par l'intermédiaire des agences d'exécution.

---

<sup>35</sup> L'UNESCO apportera une contribution technique au programme du jardin botanique pour s'assurer que toutes les expositions sont construites avec une intention éducative et une intégrité éducative et scientifique. L'UNESCO n'a aucune responsabilité financière ou de contrôle pour les activités définies dans le cadre des résultats du1 programme.

- Guider l'intégrité scientifique du programme, notamment en ce qui concerne l'élaboration et l'approbation des plans des entrepreneurs pour les initiatives des jardins botaniques et du parc municipal.
- Approuver les plans de travail et les budgets annuels :
- Fournir une orientation stratégique en approuvant les demandes de recentrage des activités et de réaffectation des budgets ;

- la gestion de la zone de l'Arboretum Raponda Walker/Mondah Forest ;

changement climatique, de coordination interministérielle et d'aménagement du territoire, ce qui justifie pleinement sa participation à cette .

gouvernement américain à travers plusieurs de ses agences (notamment l'Agence américaine pour le développement international (USAID), le Service forestier américain (USFS) et le Service de la pêche et de la faune sauvage américain (USFWS)), la Banque mondiale, l'Agence française de développement (AFD), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC) et des organisations internationales non gouvernementales.

VI.5. LA CONSTRUCTION D'UN CENTRE D'ÉDUCATION ET DE SENSIBILISATION AU JARDIN 2.2. BOTANIQUE ET LA MISE EN ŒUVRE D'UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION.

Le programme lancera une initiative "une personne, un arbre", dans laquelle chaque citoyen gabonais plantera un arbre là où il vit ou travaille. L'initiative vise à sensibiliser à l'importance des arbres pour l'écosystème et la santé humaine, tout en encourageant l'engagement civil dans une initiative de plantation à grande échelle. Les activités prévues dans le cadre de l'initiative "une personne, un arbre" se concentreront sur la plantation d'arbres autour des maisons, des écoles et des entreprises, l'objectif étant de planter 2 millions de semis/saplants [qui deviendront des arbres] au cours de l'initiative. La pépinière à l'échelle professionnelle du Jardin botanique national fournira les semis et les jeunes plants pour l'initiative "une personne, un arbre", en collaboration avec des pépinières privées locales et des collaborateurs d'ONG.

La première année du programme sera consacrée à la création du comité et à l'orientation générale du programme, avec des discussions axées sur des événements potentiels de haut niveau à Libreville (par exemple, un défilé, un événement sportif ou une cérémonie culturelle) avec des événements supplémentaires d'éducation et de sensibilisation prévus dans tout le pays. Au cours de la deuxième année, la planification d'événements pour l'initiative "une personne, un arbre" commencera et du matériel éducatif sera créé ou modifié - en fonction de l'existence de matériel pertinent existant.<sup>27</sup> Les classes des écoles seront intégrées dans un programme éducatif de gestion des pépinières/semences à l'échelle de l'école pour aider à fournir des semis et des jeunes plants à l'initiative "une personne, un arbre". La troisième année du programme sera ponctuée par la mise en œuvre de la campagne d'éducation et de sensibilisation "une personne, un arbre" et du festival de plantation à l'échelle de la ville.

Le Jardin botanique national du Gabon, les pépinières et les zones de démonstration offriront un environnement très dynamique et approfondi de "classe vivante" aux visiteurs et au personnel, qui pourront ainsi suivre une formation immersive et pratique et bénéficier d'opportunités d'avancement dans les domaines suivants

<sup>27</sup> Les matériels existants qui pourraient offrir des plans de leçons et/ou des activités prêtes à l'emploi incluent : Kit d'apprentissage sur la biodiversité de l'UNESCO/CBD - volume I - <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000245981> ; Kit d'apprentissage sur la biodiversité de l'UNESCO/CBD - volume II - activités - <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000245982.locale=en> ; Learning about Biodiversity- Multiple-Perspective Approaches ; <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002311/231155E.pdf> ; Learning to protect biodiversity (video) ; <http://www.youtube.com/watch?v=kHhsp51fdE> ; Boubou & Zaza protect the Earth (video) ; <https://youtu.be/nw9sHeQ7b2c> ; Education for Sustainable Development Goals : Learning Objectives - <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000247444> ; Sustainable Development Goals -Resources for educators - <https://en.unesco.org/themes/education/sdgs/material> ; Getting climate-ready : a guide for schools on climate action -- <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000246740.locale=fr> ; YouthXchange Biodiversity and Lifestyles Guidebook - <http://unesdoc.unesco.org/images/0023/002338/233877e.pdf> ; YouthXchange training kit on responsible consumption for Africa - <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000247011>

citoyenneté et d'éducation au développement durable " lancés par le ministère de l'éducation nationale - voir <http://gabonews.com/fr/actus/education/article/gabon-l-unesco-soutient-les-clubs-d-education-a>

CADRE DE GOUVERNANCE

<b>UNESCO</b>	<b>\$244,000.00</b>	<b>\$894,500.00</b>	<b>\$908,000.00</b>	<b>\$1,117,500.00</b>	<b>\$791,000.00</b>	<b>\$3,955,000.00</b>
Résultat 2. Les Gabonais ont une meilleure compréhension et appréciation de la conservation des forêts et du climat. initiatives d'atténuation du changement	\$244,000.00	\$894,500.00	\$908,000.00	\$1,117,500.00	\$791,000.00	\$3,955,000.00
Résultat 2.1. L'initiative " une personne, un arbre " est planifiée et mise en œuvre, avec pour résultat la plantation de plus d'un million2 d'arbres. semis	\$30,000.00	\$206,500.00	\$290,000.00	\$499,500.00	\$173,000.00	\$1,199,000.00
Services contractuels	\$0.00	\$36,000.00	\$36,000.00	\$270,500.00		\$342,500.00
Équipement, véhicules et mobilier, y compris Amortissement	\$0.00	\$0.00	\$50,000.00	\$0.00		\$50,000.00
Transferts et subventions aux contreparties	\$30,000.00	\$170,500.00	\$204,000.00	\$229,000.00	\$173,000.00	\$806,500.00
Résultat 2.2. Un centre d'éducation et de sensibilisation du jardin botanique est construit et des activités de sensibilisation sont organisées. campagne réalisée	\$214,000.00	\$688,000.00	\$618,000.00	\$618,000.00	\$618,000.00	\$2,756,000.00
Services contractuels	\$0.00	\$100,000.00	\$100,000.00	\$100,000.00	\$100,000.00	\$400,000.00
Équipement, véhicules et mobilier, y compris Amortissement	\$70,000.00	\$70,000.00	\$0.00	\$0.00	\$0.00	\$140,000.00
Frais de personnel et autres frais de personnel	\$75,000.00	\$150,000.00	\$150,000.00	\$150,000.00	\$150,000.00	\$675,000.00
Transferts et subventions à Contreparties	\$69,000.00	\$368,000.00	\$368,000.00	\$368,000.00	\$368,000.00	\$1,541,000.00
<b>UNESCO Coûts indirects @ 7</b>	<b>\$17,080.00</b>	<b>\$62,615.00</b>	<b>\$63,560.00</b>	<b>\$78,225.00</b>	<b>\$55,370.00</b>	<b>\$276,850.00</b>
<b>UNESCO Total</b>	<b>\$261,080.00</b>	<b>\$957,115.00</b>	<b>\$971,560.00</b>	<b>\$1,195,725.00</b>	<b>\$846,370.00</b>	<b>\$4,231,850.00</b>
<b>Coûts totaux du programme</b>	<b>\$1,824,046.83</b>	<b>\$3,954,110.64</b>	<b>\$5,698,334.12</b>	<b>\$3,321,824.13</b>	<b>\$2,058,216.71</b>	<b>\$16,856,532.42</b>

Dans le cadre de l'amendement à la Lettre d'Intention (LOI) signée entre le Gabon et l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI) pour fournir des paiements basés sur les résultats jusqu'à 150 millions de dollars au Gabon, plusieurs conditions pour recevoir les fonds ont été définies. Parmi les exigences figurait l'élaboration d'un plan d'investissement détaillant l'utilisation de ces fonds dans des programmes/projets contribuant à l'atténuation du changement climatique. En

*Structure organisationnelle pour la prise de décision et la mise en œuvre du programme*

Les organes de décision et de gestion pour la mise en œuvre du Plan d'investissement associé aux paiements basés sur les résultats au sein de CAFI, ci-après dénommés Plans d'investissement CAFI sont3, :

- Le Conseil Climatique
- Le comité directeur du CAFI
- L'unité de gestion du programme CAFI
- Le comité directeur technique

*Composition, responsabilités et structure opérationnelle pour la prise de décision, la mise en œuvre, le contrôle et la gestion.*

**i. Le Conseil national du climat**

**Le Conseil National du Climat (CNC), créé par le décret numéro 0122/PR/MRPICIRNDH du 23 avril 2010, est l'organe de décision politique pour la mise en œuvre du plan d'investissement3 du CAFI (matériel supplémentaire A). Le CNC détermine les politiques et les priorités nationales liées au changement climatique.**

Ses principaux objectifs sont les suivants :

- Définir l'orientation stratégique et la hiérarchisation des programmes pour la mise en œuvre du plan d'investissement CAFI 3, conformément aux priorités du pays (voir la section sur la hiérarchisation ci-dessous) ;
- S'assurer que les initiatives et programmes soutenus par le plan d'investissement sont conformes aux engagements pris par le pays au niveau international, notamment dans le cadre de REDD+ ;
- Gérer les divergences interministérielles liées à la mise en œuvre des programmes et des projets relatifs au changement climatique.

Le Conseil Climat est composé de :

- Le Président de la République ;
- Le Premier Ministre, le Vice Président ;
- Le ministre chargé de l'environnement, membre ;
- Le ministre chargé des affaires étrangères, membre ;
- Le ministre chargé de l'économie, membre ;
- Le Ministre en charge du Budget, membre ;
- Le ministre chargé de l'aménagement du territoire, membre ;
- Le ministre chargé de la recherche scientifique, membre ;
- Le ministre chargé de l'énergie, membre ;
- Le Ministre chargé des Eaux et Forêts, membre
- Le Ministre chargé des Mines et des Hydrocarbures, membre ;
- Le ministre chargé de l'agriculture, membre ;
- Le ministre chargé de la communication, membre ;
- Le Ministre en charge des Transports, membre ;

Le Conseil du climat se réunit chaque année lors d'une réunion à laquelle les institutions nationales, les partenaires internationaux et la société civile sont invités à assister en tant qu'observateurs.

<sup>32</sup> La coordination et le suivi font référence à la supervision et à la validation de haut niveau des activités du programme. La coordination et le suivi quotidiens des activités seront effectués par l'UGP.

<sup>33</sup> La société civile et le secteur privé seront invités à élire chacun un représentant.

Dans le cadre du programme CAFI 1, l'UGP dispose d'un budget spécifique pour louer des bureaux pendant toute la durée du projet et engager des consultants externes indépendants pour effectuer une revue de programme à mi-parcours et des audits financiers semestriels. Elle peut également lancer des appels d'offres, si nécessaire, lui permettant d'utiliser les services de consultants à des occasions spécifiques pour remédier à d'éventuelles lacunes ou s'assurer que certains objectifs sont atteints.

travailler, et de définir les procédures de décaissements et de paiements. En tant qu'agence d'exécution, le PNUD sera responsable de la gestion des fonds fournis par le CAFI et des décaissements aux entités sélectionnées, telles que définies par le Comité de pilotage.

Le PNUD peut autoriser des paiements directs par les entités partenaires ou payer directement les factures soumises par les entreprises privées engagées (spécifiquement, les prestataires de services et les consultants), en se basant également sur les seuils fixés par ses procédures opérationnelles standard. Le PNUD rendra compte deux fois par an ou à la demande du Comité directeur, en transmettant des rapports d'activité et des rapports financiers, ainsi que toutes les informations comptables requises pour les décaissements futurs.

#### UNESCO'S ROLE AND DUTIES AS IMPLEMENTING PARTNER FOR OUTCOME 2

En tant qu'agence de mise en œuvre du résultat 2, l'UNESCO sera responsable de la gestion des fonds fournis par le CAFI et des décaissements aux entités sélectionnées, telles que définies par le Comité de pilotage. L'UNESCO peut autoriser des paiements directs par les entités partenaires ou payer directement les factures soumises par les entreprises privées engagées (spécifiquement, les prestataires de services et les consultants), en se basant également sur les seuils fixés par ses procédures opérationnelles standard. L'UNESCO rendra compte deux fois par an ou à la demande du Comité directeur, en transmettant des rapports d'activité et des rapports financiers, ainsi que toutes les informations comptables requises pour les déboursements futurs.

En tant que membre votant du comité directeur du programme, l'UNESCO veillera également à ce que tous les aspects du jardin botanique soient conçus comme un outil éducatif qui s'inscrit dans les buts et objectifs nationaux en matière d'éducation environnementale. Les activités mises en œuvre dans le cadre de Outcome s2'appuieront sur ces thèmes pour assurer la cohésion stratégique du programme.

#### COMITÉ DIRECTEUR TECHNIQUE [TECHNIQUE ET SCIENTIFIQUE]

Un Comité de Pilotage Technique et Scientifique (CPTS) sera établi pour fonctionner pendant toute la durée du programme ; il se réunira au moins une fois tous les trois mois. Il sera présidé par un représentant du Ministère des Forêts, de la Mer et de l'Environnement et comprendra des représentants du Ministère de la Culture, du Ministère de l'Education, du Ministère de l'Urbanisme, des Mairies d'Akanda et de Libreville, et de la Communauté de Benga. Les autres membres du comité comprendront un ou plusieurs représentants de chacune des entités suivantes : UNESCO (comité technique d'éducation à l'environnement), ANPN, CENEREST, CNC, PNUD, et un représentant des ONG. Le DG de l'environnement et les représentants de CAFI assisteront au TSSC en tant qu'observateurs. Un conseil technique supplémentaire peut être convoqué par le comité en fonction des besoins.

Le TSSC sera chargé de l'orientation du programme. Ses tâches comprendront donc :

## EXPÉRIENCE DES ORGANISMES DE PARTICIPATION

- Examiner les progrès de la mise en œuvre en approuvant les rapports annuels d'activité et financiers ;
- Réviser les rapports d'activité annuels avant de les transmettre au

CNC En tant que partenaire de mise en œuvre, les principales responsabilités

du PNUD et de l'UNESCO sont les suivantes :

- Rédaction de lettres d'accord et établissement de procédures de travail appropriées ;
- Programmation des activités et des budgets annuels ( estimation) ;
- Gérer le personnel sous sa responsabilité ;
- Coordonner les activités avec les agences de mise en œuvre et les prestataires de services externes ;
- Gérer les achats ;
- Suivi et évaluation de la mise en œuvre, sur la base des décisions du comité directeur ;
- Centraliser et examiner les rapports d'activité des agences de mise en œuvre ;
- Élaborer et transmettre des rapports d'activité au comité directeur ; et,
- Centraliser les informations comptables et préparer les rapports comptables.

---

Le programme, dirigé par le gouvernement gabonais, sera mis en œuvre principalement par quatre entités publiques dont les domaines d'intérêt et d'expertise sont complémentaires :

- Ministère des Forêts, des Océans et de l'Environnement, responsable du Plan Climat
- Conseil national du climat (CNC) ;
- Agence nationale des parcs nationaux (ANPN),

Chacun dispose d'une expérience pertinente justifiant pleinement sa participation à la mise en œuvre du programme.

*Expérience du Ministère des Forêts, des Océans et de l'Environnement, responsable du Plan Climat (MFME)*

Le ministère des Forêts, des Océans et de l'Environnement, responsable du Plan Climat (MINEF), joue un rôle central dans la mise en œuvre de tous les aspects du programme CAFI.

Le MINEF est responsable de :

- élaborer et diriger la mise en œuvre de la politique forestière et climatique ;
- réaliser un inventaire et un suivi permanents des ressources forestières et des impacts des projets ;
- protéger et restaurer les écosystèmes forestiers et conserver leur biodiversité ;
- promouvoir les ressources forestières et la conservation des écosystèmes auprès du public ;

- concilier les intérêts du développement avec la préservation des ressources forestières.

#### *Expérience de la CNC*

Le Président de la République du Gabon a créé le CNC à la suite de la Conférence des Parties sur le changement climatique en décembre 2009. Le décret n° 0122/PR/MRPICIRNDH portant création et définition des attributions, de l'organisation et du fonctionnement du Conseil a été signé le 23 avril 2010.

Le CNC est présidé par le Président de la République. Il est composé du Premier ministre, qui en assure la vice-présidence, et des représentants de 12 ministères, qui en sont membres. Il comprend un comité de gestion, un secrétariat permanent et neuf comités techniques sectoriels (énergie, industrie, agriculture, forêts et pêche, transport, déchets, sensibilisation, formation et recherche, télécommunications).

Sa mission principale est de développer et de fournir une orientation stratégique pour la politique nationale sur le changement climatique. Il doit donc être impliqué dans tous les projets qui visent à réduire ou minimiser les émissions de GES du secteur UTCF.

Dès sa création, le CNC a été chargé d'élaborer le Plan Climat National (PNC) du Gabon, qui a été publié en 2012. Au cours de ce processus, le Conseil a coordonné les échanges interministériels et l'assistance technique internationale. Ce plan constitue le document de référence du Gabon en matière d'intégration des enjeux climatiques dans tous les secteurs clés pour le développement du pays (notamment les forêts, l'agriculture, les hydrocarbures, l'énergie, les mines et l'habitat). Une description sommaire de son contenu est fournie à la page 25 du Cadre National d'Investissement (CNI) du Gabon.

Fin 2011, le CNC a également été mandaté pour rédiger le cahier des charges d'un PNAT répondant aux objectifs fixés par le PSGE. Le Secrétaire général du gouvernement (SGG) a validé le plan de travail proposé par le Conseil et l'a chargé d'assurer la coordination technique de l'élaboration du PNAT V0. Ces travaux ont débuté en 2012 et se sont achevés en 2015.

Pendant ces trois années, le CNC a assuré la gestion du projet et coordonné l'ensemble des travaux des experts techniques et juridiques impliqués dans la rédaction du PNAT V0. Ceci justifie donc son implication ultérieure dans l'élaboration du PNAT.

Le CNC fait office de point focal du Gabon pour le Fonds vert pour le climat (FVC). À ce titre, il a reçu en 2017 300 000 dollars US sur six mois pour renforcer ses capacités et élaborer un cadre national intégrant des propositions de projets à soumettre au GCF. Le renforcement des capacités des acteurs gabonais comprenait la tenue d'ateliers de formation sur le financement climatique et le GCF.

Depuis 2010, le CNC a acquis une expérience précieuse en termes de compréhension des enjeux liés au

Enfin, le CNC est le leader technique des activités interministérielles liées au climat et dirige les négociations techniques et la mise en œuvre des projets des programmes CAFI définis dans le cadre de la Stratégie nationale d'investissement. Ainsi, les dispositions institutionnelles et les structures de gestion requises pour mettre en œuvre le CAFI 3 sont déjà bien établies au sein du CNC.

#### *Expérience de l'ANPN*

L'ANPN a été créée en 2007 par la loi n° 003/2007 du 27 août 2009 sur les parcs nationaux. C'est un établissement public à caractère scientifique et environnemental, doté de la personnalité morale et de l'autonomie administrative et financière. Elle fonctionne sous la tutelle administrative de la Présidence de la République, avec une supervision technique assurée par le MinEF.

L'ANPN est chargée de mettre en œuvre la politique gouvernementale de conservation et de valorisation des ressources biologiques dans les parcs nationaux et leurs zones tampons. Plus précisément, ses missions principales sont d'assurer la protection des parcs nationaux et de leurs ressources naturelles, de développer efficacement le réseau des parcs nationaux et de promouvoir les parcs nationaux et les zones protégées auprès du public.

L'ANPN est également chargée de la gestion et du suivi de l'Arboretum de Raponda Walker, de la Réserve présidentielle de Wonga-Wongué et des huit sites RAMSAR du Gabon. En 2017, le Gabon a également créé un réseau de 20 aires marines protégées, couvrant 26 % de la zone économique exclusive (ZEE) du pays. L'ANPN est chargée de les gérer de manière durable.

En , le 2017, gouvernement gabonais a annoncé son intention d'élargir le champ d'action de l'ANPN et de changer son nom en Agence nationale pour la conservation de la nature. L'arrêté attribue spécifiquement à l'agence des tâches de police forestière afin de contrôler les permis forestiers et la bonne mise en œuvre des plans d'utilisation des terres forestières. Cependant, la décision du gouvernement n'est pas encore officielle. Des discussions sont en cours au sein de la deuxième chambre du Parlement gabonais.

L'ANPN compte actuellement 830 employés. Son secrétariat exécutif, situé à Libreville, emploie 128 agents, qui mettent en œuvre la politique des parcs nationaux. Ils sont répartis entre les services suivants : communication, finances, technique (dont la *gendarmerie des parcs nationaux* et l'unité cynophile), exploitation, ressources humaines, projet d'inventaire des ressources naturelles (IRN) et Gabon Bleu. Sur le terrain, l'ANPN emploie des agents 700 à travers les parcs nationaux<sup>13</sup> et autres aires protégées.

L'ANPN a établi de nombreux partenariats internationaux techniques et financiers au cours des 10 dernières années. Ses principaux partenaires sont la Commission européenne (CE), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), le

les organisations gouvernementales et les associations locales. L'ANPN a mené à bien plusieurs projets et activités de grande envergure qui justifient pleinement son implication dans ce domaine.

#### DESCRIPTION OF PARTNER IMPLEMENTATION AGENCIES

Les agences de mise en œuvre partenaires de ce programme ont été sélectionnées sur la base de leur expérience régionale explicite, de leur soutien passé et présent à l'agenda du gouvernement gabonais en matière d'environnement, de conservation et de climat, et de leur capacité avérée à gérer opérationnellement et financièrement de grands programmes au Gabon.

#### Expérience du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) (résultat 1)

Le PNUD est la plus grande agence d'aide au développement des Nations unies, opérant dans 166 pays à travers le monde. Le PNUD met l'accent sur le développement des capacités locales en vue d'une autosuffisance et d'une prospérité à long terme. Il administre des projets visant à attirer les investissements, la formation technique et le développement technologique, et fournit des experts pour aider à construire des institutions juridiques et politiques et à développer le secteur privé. Ce large éventail d'expériences et de compétences, associé à l'accès du PNUD à un large éventail de personnel international, profitera au Gabon dans le développement des activités d'aménagement de la ville et du jardin botanique définies dans le résultat. 1.

Au Gabon, le PNUD a actuellement plusieurs programmes actifs, œuvrant pour l'éradication de la pauvreté, la réduction des inégalités notamment de genre, la bonne gouvernance et le développement durable. De manière spécifique, le PNUD Gabon appuie le gouvernement dans la mise en œuvre de ses programmes de développement en ligne avec le Plan Stratégique Gabon Emergent (PSGE) et les Objectifs de Développement Durable (ODD). Sur la base des priorités nationales définies dans le PSGE, le Programme du PNUD au Gabon a 3 trois objectifs principaux :

- promouvoir l'accélération et la diversification des sources de croissance économique, notamment en encourageant le développement socio-économique et l'autonomisation des jeunes, tout en luttant pour la réduction de la pauvreté et des inégalités
- Encourager les efforts du Gabon pour assurer une gestion durable des ressources pour les générations futures mais aussi pour faire face aux défis environnementaux et aux enjeux du changement climatique.
- Contribuer au renforcement de la gouvernance économique, démocratique et environnementale afin d'améliorer la gouvernance à tous les niveaux de l'État.

Le PNUD sert actuellement de partenaire de mise en œuvre pour le programme CAFI d'intensification de l'agriculture et des parcs transfrontaliers. Les agences gouvernementales partenaires sont satisfaites de la mise en œuvre de ces

Document, sera mis en œuvre par l'ANPN. Ainsi, les dispositions de gestion et les leçons tirées de l'expérience de CAFI 2 constituent une base solide pour une mise en œuvre harmonieuse de ce programme CAFI3.

Expérience de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) (résultat 2)

L'UNESCO cherche à construire la paix par la coopération internationale dans les domaines de l'éducation, des sciences et de la culture. Les programmes de l'UNESCO contribuent à la réalisation des Objectifs de développement durable définis dans l'Agenda 2030, adopté par l'Assemblée générale des Nations unies en 2015. Plusieurs de ces programmes sont multi-agences et incluent le travail au Gabon. <https://ich.unesco.org/en/state/gabon-GA?info=projects>

L'organisation est bien connue pour les outils éducatifs culturels et scientifiques qu'elle développe - et en tant que telle, elle représente un partenaire solide pour mettre en œuvre les activités d'éducation et de vulgarisation définies dans le résultat 2 de ce programme. En promouvant le patrimoine culturel et l'égalité de toutes les cultures, l'UNESCO vise à renforcer les liens entre les nations et entre les citoyens au sein des nations. L'UNESCO encourage également les programmes et politiques scientifiques en tant que plateformes de développement et de coopération. En servant de laboratoire d'idées, l'UNESCO aide les pays à adopter des normes internationales et gère des programmes qui favorisent la libre circulation des idées et le partage des connaissances sur lesquels elle s'appuiera pour mettre en œuvre le résultat 2 de ce programme.

L'UNESCO est l'agence chef de file des Nations Unies pour l'éducation au développement durable (EDD) et coordonne la mise en œuvre du cadre "Éducation au développement durable : Vers la réalisation des Objectifs de développement durable (EDD pour 2030)" pour la période 2020-2030, avec cinq domaines d'action prioritaires : politique, éducation et formation, éducateurs, jeunesse et communautés.

L'UNESCO est également l'agence chef de file des Nations Unies pour l'éducation à la biodiversité et a lancé des activités axées sur les liens entre la diversité biologique et culturelle par le biais de l'EDD - notamment dans les domaines de la formation des enseignants et des éducateurs, de l'élaboration de matériel pédagogique et de l'autonomisation des jeunes - dans le contexte des sites de l'UNESCO (réserves de biosphère, patrimoine mondial, géoparcs) et avec la participation des écoles du réseau de l'UNESCO. L'UNESCO et les partenaires du développement travaillent dans les 54 pays africains. Au Gabon, l'UNESCO soutient deux sites du patrimoine mondial, dont les parcs nationaux de la Lope et de l'ivindo, en partenariat avec l'ANPN. L'UNESCO a également soutenu la formation de plusieurs professionnels scientifiques dans des centres de formation en Afrique.

DESCRIPTION DE L'ÉLABORATION ET DE LA VALIDATION DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET DU PROGRAMME

Au fur et à mesure que les paiements basés sur les résultats sont convenus pour être transférés (voir le Rapport national sur les résultats du Gabon, 2020 pour un examen technique du processus par lequel les calculs des paiements seront

Cet arrangement de document de programme reflète ce processus dynamique. Les besoins et les priorités du Gabon étant susceptibles de changer au cours de la mise en œuvre du programme, les dispositions de gestion du programme et la structure du document sont conçues pour s'adapter à l'évolution des conditions et à la disponibilité des fonds provenant des paiements basés sur les résultats. Plus précisément, les impacts et les résultats définis dans ce document de programme devraient rester stables pendant toute la durée du programme, tandis que les activités/extrants et les budgets alloués pour atteindre ces résultats fixes seront déterminés chaque année, en fonction de la disponibilité des paiements basés sur les résultats et des réflexions sur les priorités du CNC.

Ainsi, ce programme décrit les résultats souhaités au niveau général et la vision commune du gouvernement gabonais, du PNUD et de l'UNESCO sur une période de 5 ans. Les activités/résultats spécifiques, les budgets annuels et les calendriers pour atteindre les impacts et les résultats du programme sont articulés et décrits dans les plans de travail annuels joints. Les budgets détaillés, les calendriers et les plans de travail annuels seront adaptés à l'évolution des contextes et seront joints en annexe au fur et à mesure qu'ils seront développés et approuvés chaque année.

#### RAPPORTS, SUIVI ET ÉVALUATION

Les programmes font l'objet d'un suivi, d'un contrôle et d'une évaluation conformément aux règles et aux meilleures pratiques internationales définies par les agences d'exécution partenaires (PNUD et UNESCO).

Un plan de suivi et d'évaluation sera élaboré avant le lancement du programme, puis mis en œuvre, évalué et, si nécessaire, modifié annuellement. Le plan organisera le suivi et l'évaluation technique et financière de la mise en œuvre des activités du programme, sur la base des indicateurs présentés dans le cadre de résultats du programme. Le PNUD, en tant qu'agence d'exécution, assurera un suivi et une évaluation rigoureux à toutes les étapes du processus.

En plus du plan de suivi et d'évaluation, un guide méthodologique de suivi/évaluation sera préparé. Il fournira des conseils et une orientation claire aux agences, équipes et consultants externes chargés de mettre en œuvre les activités.

Le responsable du suivi et de l'évaluation du PNUD sera chargé de ces activités de manière continue. Cette personne recevra et analysera régulièrement les rapports d'activité préparés par les agences d'exécution et les consultants afin d'évaluer l'atteinte des résultats fixés pour chaque activité et sous-activité.

Le responsable du suivi et de l'évaluation sera également chargé de mettre en œuvre les activités spécifiques prévues dans le plan de suivi et d'évaluation. Il supervisera ainsi la préparation des revues à mi-parcours et finale du projet, qui seront rédigées par les cabinets de consultants recrutés par appel d'offres. Il fournira l'ensemble des informations et des données.

Elle vise à concrétiser la vision de l'UNESCO, qui est de permettre aux filles et aux garçons, aux femmes et aux hommes, et à tous les apprenants, de réaliser leurs droits et leur potentiel dans et par l'éducation.

**b. Exploitation, harcèlement et abus sexuels**

Politique interagences sur le SEAH et dispositions pertinentes du SAA et du MOU

[https://www.un.org/en/pdfs/UN%20Victim%20Assistance%20Protocol\\_English\\_Final.pdf](https://www.un.org/en/pdfs/UN%20Victim%20Assistance%20Protocol_English_Final.pdf)

Politique de l'UNESCO sur la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA)

<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000374906>

**c. Sauvegardes de Cancun**

Normes sociales et environnementales du PNUD

<https://www.undp.org/publications/undp-social-and-environmental-standards>

Politiques environnementales et sociales de l'UNESCO

<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000260723>

Guides de l'UNESCO sur les bonnes pratiques

de sauvegarde

<https://ich.unesco.org/en/register>

**d. Gestion des plaintes**

Un mécanisme officiel de règlement des griefs est en cours d'établissement pour les zones protégées, afin de garantir que les communautés locales vivant à proximité des zones protégées (y compris l'Arboretum de Raponda Walker) disposent d'un processus sûr et officiel par lequel leurs préoccupations concernant le programme ou ses impacts potentiels peuvent être officiellement traitées. Cela se fera dans le cadre du processus de CLIP social défini dans le document du programme CAFI 2.

Normes sociales et environnementales du PNUD Guide supplémentaire : Mécanismes de recours en cas de griefs

[https://info.undp.org/sites/bpps/SES\\_Toolkit/SES%20Document%20Library/Uploaded%20October%202016/UNDP%20SES%20Supplemental%20Guidance\\_Grievance%20Redress%20Mechanisms.pdf](https://info.undp.org/sites/bpps/SES_Toolkit/SES%20Document%20Library/Uploaded%20October%202016/UNDP%20SES%20Supplemental%20Guidance_Grievance%20Redress%20Mechanisms.pdf)

Politique de protection des dénonciateurs de l'UNESCO

<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000247455>

Procédure de l'UNESCO pour la protection des droits de l'homme

<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000181839>

[https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKewjH4PDaysv1AhUMHTQjHTqDnDTkQFn0ECAMQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.undp.org%2Fcontent%2Fdam%2Ffundp%2Fdocuments%2Fabout%2Ftransparencydocs%2FUNDP%20Anti%20Fraud%20Policy%20English%20FINAL%20June%202011.pdf&usq=AOvVaw23qfnP2Xmj--IS\\_02EF4F5](https://www.google.com/url?sa=t&rct=j&q=&esrc=s&source=web&cd=&ved=2ahUKewjH4PDaysv1AhUMHTQjHTqDnDTkQFn0ECAMQAQ&url=https%3A%2F%2Fwww.undp.org%2Fcontent%2Fdam%2Ffundp%2Fdocuments%2Fabout%2Ftransparencydocs%2FUNDP%20Anti%20Fraud%20Policy%20English%20FINAL%20June%202011.pdf&usq=AOvVaw23qfnP2Xmj--IS_02EF4F5)

Site Internet de l'UNESCO pour les services de contrôle et le système de signalement de la fraude et de la corruption <https://en.unesco.org/about-us/ios>  
<https://en.unesco.org/about-us/ios/report-fraud-corruption-abuse>

**f. La transparence financière :**

Règlement financier et règles de gestion financière du PNUD  
<http://web.undp.org/execbrd/pdf/UNDPFinRegsRules.pdf>

UNESCO Règlement financier des comptes spéciaux  
<https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000245750>

**Communication et visibilité :**

Toute la communication et la visibilité au niveau national et régional seront alignées sur le plan de communication et de visibilité du CAFI et mises en œuvre par les organisations partenaires. Le plan assurera la visibilité de CAFI et sensibilisera sur la façon dont le programme lutte contre la perte de forêt, le changement climatique et la pauvreté dans le pays ou la sous-région. Le plan de communication et de visibilité sera conçu au cours de la première année du programme, avec deux objectifs principaux : influencer les attitudes et susciter le changement, et accroître la visibilité du travail du projet et de ses partenaires.

La communication commencera dès le début du programme et se poursuivra tout au long de sa durée de vie. Elle fera l'objet d'une planification stratégique et non d'efforts ponctuels, sera ciblée et adaptée à des publics allant au-delà des parties prenantes du projet, notamment les médias et le public. Les communications utiliseront le bon support et les bons moyens et, le cas échéant, comprendront des mesures d'engagement du public/de la société sur des questions liées à l'action), et seront proportionnées à l'échelle de l'action.

Toutes les activités de communication et de diffusion (y compris, mais sans s'y limiter, les résultats majeurs, les sites web, les publications imprimées ou en ligne, les matériels d'atelier ou de formation, les infrastructures, les équipements, les véhicules, les fournitures financés par CAFI) porteront le logo CAFI et/ou mentionneront "financé par l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale" ou "en partenariat avec l'Initiative pour les forêts d'Afrique centrale", selon le cas.

ÉVALUATION DU RISQUE DE GABON CAH3: les activités sont axées sur les forêts, aux jardins et aux parcs et comprennent mieux leur valeur.		Atténuation	Calendrier des mesures d'atténuation	Risque	Risque après atténuation
Composantes du risque prises en compte	Description			1 à 4	après atténuation
1-REALISME					
<b>RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT D'EXPLOITATION</b>					
<i>Risque pays</i>					
	<i>Politique et gouvernance</i>	Le Gabon traverse un engagement profond en faveur du développement durable et s'est engagé dans une stratégie de développement vert de haut niveau politique et technique. Le programme de parcs urbains et de verdissement montre que le gouvernement a compris que les initiatives de conservation à long terme et d'atténuation du changement climatique doivent être soutenues par la population, dont plus de 80 % vit dans la province.		1	1
	<i>L'histoire récente du pays, les principes de stabilité politique, la qualité du gouvernement et l'engagement du gouvernement envers le projet.</i>	Le Gabon traverse une élection complexe, suivie de la crise sanitaire du président. Engénéral, le pays sort de cette crise. Un nouveau gouvernement est en place et le président s'est considérablement amélioré. Pour autant, des tensions politiques subsistent et les ministres changent régulièrement. Le remplacement de l'actuel ministre des forêts, de la mer et de l'environnement, en charge du plan climatique, pourrait ralentir considérablement la mise en œuvre du programme.		2	1
				Nécessité de prendre des mesures d'atténuation.	N/A
				Les partenaires du PNUD et de l'UNESCO, ainsi que la forte intégration de l'ANPN et des sous-traitants techniques, atténueront ce risque en recrutant immédiatement des équipes techniques pour encourager l'engagement et le suivi. Des mécanismes de suivi et de contrôle sont en place pour que les objectifs du programme restent dans les temps.	N/A

				<p>La pauvreté rurale et la marginalisation historique par rapport à la politique nationale de conservation, associées à un accès limité à l'information dans une grande partie du pays, pourraient conduire à des situations conflictuelles par rapport à toutes les initiatives d'utilisation des terres et sont historiquement un défi dans la zone de la forêt de Mondah.</p>	2	<p>Les composantes essentielles du programme comprennent l'intégration des connaissances locales dans la conception des jardins botaniques, ainsi que la possibilité d'offrir des opportunités d'emploi local et d'autres partenariats impliqués dans toutes les étapes de la mise en œuvre du programme. Un mécanisme de règlement des griefs est en cours de formalisation. En collaboration avec le PNUD, les processus de consultation préalable et les formations menés conformément aux normes internationales.</p>	Tout au long du projet	1
			<p>Le Gabon est un pays historiquement stable et le risque d'insécurité est faible.</p>	2	<p>Les activités de techniques pour garantir que, même si la situation politique devient tendue ou complexe, les activités techniques (qui se déroulent principalement sur le terrain avec le soutien d'experts techniques externes) peuvent être menées à bien dans les délais prévus.</p>	N/A	1	
		<p>Capacité de la société civile</p>	<p>La compréhension des défis liés à la conservation de la zone de l'Arboretum de Raponda Walker a été confiée à l'ANPN, qui en assure la gestion. Compte tenu de la pression continue qu'exercent sur les forêts de l'Arboretum une population croissante de la BV, le soutien à la communication et à l'éducation de la part de la société civile sera d'une importance considérable.</p>	2	<p>Les fonds destinés à soutenir le renforcement des capacités des participants à la société civile ont été inclus dans le budget par le biais de sous-contracts indirects.</p>	Tout au long du projet	1	
		<p>Fraude et corruption systémiques</p>	<p>La fraude et la corruption ne semblent pas être un problème majeur en Afrique, et récemment, de manière très spécifique, dans le secteur forestier gabonais. Bien que le gouvernement en la réforme des systèmes auserneux et qu'il ait fait preuve d'une volonté de ne pas bouger et même d'imiter les fonctionnaires engagés dans la corruption, une réforme complète ne sera pas du jour au lendemain.</p>	2	<p>Un processus rigoureux de responsabilité organisationnelle et financière sera mis en place. Le processus d'embauche et de renforcement des capacités des gestionnaires de programmes sera réalisé en collaboration avec le comité directeur de CAFI et les partenaires du PNUD. Un code de conduite sera élaboré, respecté et audité par des tiers chaque année.</p>	Tout au long du projet	1	
		<p>Risque économique de la mise en œuvre des politiques à l'échelle nationale</p>	<p>Les pertes de recettes économiques potentielles à court terme liées à la hausse des prix du pétrole et à l'insécurité du COVID pourraient menacer la stabilité des programmes, car la principale source de revenus de l'UE est le pétrole. Le soutien au programme provient d'autres sources gouvernementales.</p>	3	<p>La structure de l'IFCA3 NIF par conception, atténue le risque. Voir l'IFCA3 NIF pour plus de détails.</p>	N/A	1	

Risque de conception						
	Complexité technique	L'ensemble du projet, du début à la fin, nécessite un haut degré de compétence en matière d'écologie technique paysagère, d'ingénierie de construction, ce qui présente un risque fondamental.	3	Le programme prévoit des sous-traiter la majeure partie de cette capacité technique à un entrepreneur international reconnu. Le programme comprend un important volet de formation technique pour assurer le renforcement des capacités et la durabilité après le projet.	Tout au long du projet	1
	Complexité du projet	Chaque résultat du programme nécessite un haut degré de complexité technique, et la complexité socio-économique de la mesure de succès des programmes d'éducation et de sensibilisation ne doit pas être sous-estimée. La mise en œuvre du projet couvrira un large éventail de disciplines (politique, sociale, environnementale, climatique, biologique, économique, etc.).	3	L'intégration d'un sous-programme ciblé à chaque phase du programme, associée à des composants de renforcement et de transfert de capacité, sera essentielle pour assurer le succès du projet, et devra être traitée avec une attention particulière de la part de la complexité technique. Les risques de complexité politique, sociale et économique seront surmontés par une forte intégration des connaissances autochtones, des possibilités d'emploi, des possibilités de développement des petites entreprises et des programmes de communication de sensibilisation.	Tout au long du projet	1
	Dispersion géographique	Ce projet se concentre sur l'axe de la bieville et a une portée géographique limitée.	N/A		Tout au long du projet	N/A
	Flexibilité de la conception	Le programme a adopté une stratégie de mise en œuvre et de planification progressive, axée sur les résultats, qui permet un retour d'information régulier et une modification de la conception si nécessaire.	2	Voilà section du présent document consacré à la gouvernance, au comité directeur et au comité technique.	Tout au long du projet	1
	Complexité de l'arrangement	La majeure partie des actions proposées dans le cadre du programme relève du ministère des forêts, de la mer et de l'environnement, chargé du plan climatique. Il y a donc un risque très limité que la complexité institutionnelle entrave la mise en œuvre du programme.	1	Nécessité de prendre des mesures d'atténuation. Les accords institutionnels entre le ministère, le secteur privé, la société civile et les partenaires donateurs seront formalisés dès la première activité décrite dans le document de programme.		1
<b>EVALUATION JURISDICTIONNELLE</b>		<b>ESCADRONS ACCÈS AUX FORÊTS, AUX JARDINS AUX PARCS ET COMPRENNENT MIEUX LEUR VALEUR.</b>	<b>Risque</b>	<b>Atténuation</b>	<b>Calendrier des mesures d'atténuation</b>	<b>Risk rating</b>



EVALUATION DU RISQUE DE GABON ACFB: les jardins sont accés aux forêts, au jardin set aux parcs set comprennent mieux leur valeur.	Atténuation	Calendrier des mesures d'atténuation	Risk rating
3 - PRÉPARATION DE LA PRÉPARATION DE L'APPROVISIONNEMENT			
RISQUES LIÉS À L'ENVIRONNEMENT D'EXPLOITATION			
	<i>Risque institutionnel (niveau sectoriel / multisectoriel)</i>		
Propriété	Le programme des jardins botaniques et des parcs urbains de l'ACFIB a été conçu et rédigé entièrement par les dirigeants nationaux du Gabon, en consultation et en concertation avec de nombreux ministres et directeurs d'agences. Le risque que le pays n'est pas approprié pas ce programme est extrêmement faible.	Aucune mesure d'atténuation requise	0-1
Responsabilité et contrôle	L'absence de IR bien élaborés, avec une attribution claire des responsabilités entre les acteurs, pourrait entraîner une situation dans laquelle les activités manquent de supervision et de responsabilisation des acteurs individuels, ce qui présente un risque de ne pas obtenir les résultats souhaités.	Le coordinateur du programme (CNC-PMU), en partenariat avec le PNUD, l'UNESCO et l'ANPN, sera chargé d'assurer la responsabilité et le contrôle des activités et des finances.	1
Capacité institutionnelle	La capacité institutionnelle existante à mettre en œuvre les activités décrites dans le programme est faible, ce qui représente un risque important pour le programme.	De nombreuses activités définies dans le programme seront sous-traitées à des paysagistes et des écologistes professionnels. Pendant toute la durée du programme, le renforcement des capacités et la formation pratique sont inclus dans la conception du programme. La capacité de surveillance institutionnelle est renforcée par le soutien du PNUD et de l'UNESCO et par le programme ACFIB, qui vise à renforcer la capacité institutionnelle du Gabon pour tous les programmes liés au climat.	1

		<i>Prise de décision</i>	Le concept du programme de jardins botaniques et de parcs urbains de l'ACFB a été conçu par des fonctionnaires gabonais de haut niveau qui disposent d'un pouvoir décisionnel suffisant.	0-1	Mesures d'atténuation requises	N/A	0-1
		<i>Politique</i>	Tous les résultats, produits et activités de l'institut dans le document du programme sont intégrés dans la stratégie nationale de développement du Gabon et au développement de la politique nationale.	0-1	Mesures d'atténuation requises	N/A	0-1

Opérations	\$0.00	\$121,666.67	\$121,666.67
------------	--------	--------------	--------------

Coûts indirects@7	\$17,080.00	\$62,615.00	\$79,695.00
<b>UNESCO Total</b>	<b>\$261,080.00</b>	<b>\$957,115.00</b>	<b>\$1,218,195.00</b>
<b>Programme Total</b>	<b>\$1,824,046.83</b>	<b>\$3,954,110.64</b>	<b>\$5,778,157.47</b>

UNDPTotal	\$498,995	\$463,060	\$427,786	\$173,126	\$1,562,967	\$1,251,903	\$704,704	\$581,036	\$459,353	\$2,996,996	\$4,559,962
-----------	-----------	-----------	-----------	-----------	-------------	-------------	-----------	-----------	-----------	-------------	-------------



	Matériel général	Matériel général	PNUD	Équipement, véhicules et mobilier	\$/an.	5	2,500	10,500	10,500	13,000	10,500	10,500	10,500	10,500	\$44,500	\$89,000
		Outils généraux	PNUD	Équipement, véhicules et mobilier	\$/an.	7	400	0	0	400	400	0	0	0	\$800	\$1,600
		Carburant et entretien	PNUD	Fournitures, produits de base, matériaux	\$/an.	5	30,000	0	7,500	7,500	7,500	7,500	7,500	7,500	\$30,000	\$52,500
Personnel	Responsable du site	Supervision de l'ensemble des activités, des infrastructures, des machines et des équipements de la crèche, véhicules.	PNUD	Services contractuels	\$/an* (.03)	4.5	54,000	0	0	0	27,000	13,905	13,905	13,905	\$55,620	\$82,620
	Directeur technique	Superviser la production de l'usine, ainsi que les véhicules, les machines et les infrastructures, l'entretien.	PNUD	Services contractuels	\$/an* (.03)	4.5	42,000	0	0	0	21,000	10,815	10,815	10,815	\$43,260	\$64,260
	Travail général	Engager des assistantes maternelles pour travailler sur place	PNUD	Services contractuels	\$/an* (.03)	4.5	14,400	0	4,800	14,400	14,400	14,832	14,832	14,832	\$59,328	\$92,928
Mettre en place un programme de collecte de semences	Consultant en sensibilisation	Plan de partenariat pour la collecte de semences du Gabon des plantes.	PNUD	Services contractuels	\$/mo.	3	8,000	0	8,000	8,000	8,000	8,000	8,000	8,000	\$32,000	\$56,000
	Programme de collecte de semences	Embauche d'un responsable du programme de collecte de semences	PNUD	Services contractuels	\$/mo.	12	2,000	0	0	4,000	6,000	6,000	6,000	6,000	\$24,000	\$34,000
	Achat de semences	Acheter des semences auprès d'entités privées et d'ONG, en contactant un groupe diversifié de candidats potentiels, partenaires	PNUD	Services contractuels	\$/an.	4	2,500	0	0	0	2,500	625	625	625	\$2,500	\$5,000
	Transport	Carburant et entretien du véhicule de la pépinière	PNUD	Services contractuels	\$/an.	4	2,500	0	0	0	2,500	625	625	625	\$2,500	\$5,000
<b>Sortie Créer1.2. le Jardin botanique national à Mondah</b>																











Organiser un festival "Une personne, un arbre".	Préparation du festival	Engager un consultant en éducation et sensibilisation pour identifier, contacter et solliciter des partenaires dans les secteurs public, privé et des ONG. Servir de liaison principale et de moteur pour le festival, y compris la détermination des dates, des lieux, et les thèmes	UNESCO	Services contractuel	\$/an.	1	36,000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	12,000	12,000	0	\$36,000	\$36,000
<b>Produit Un centre d'éducation et de sensibilisation du jardin 2.2. Botanique est construit et une campagne de sensibilisation est mise en œuvre.</b>																									
Mise en œuvre du programme d'éducation	Personnel de l'UNESCO	UNESCO un personnel désigné au programme	UNESCO	Frais de personnel et autres frais de personnel	\$/an.	1	150,000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37,500	37,500	37,500	\$75,000	\$150,000	\$225,000
Ecoguides		3 écoguides à temps plein seront consacrés au programme d'éducation environnementale au National Botanical Gardens	UNESCO	Transferts et subventions aux contreparties	\$/an.	3	8,000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8,000	8,000	8,000	\$16,000	\$32,000	\$48,000
Coordinateur de l'éducation		1 coordinateur de l'éducation à plein temps	UNESCO	Transferts et subventions aux contreparties	\$/an.	1	36,000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9,000	9,000	9,000	\$18,000	\$36,000	\$54,000
Mettre en œuvre le programme EE avec les écoles locales		Les enseignants et les collaborateurs employés dans la ligne budgétaire 110 seront responsables de ce programme EE annuel. budget de fonctionnement.	UNESCO	Transferts et subventions aux contreparties	\$/an.	1	100,000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25,000	25,000	25,000	\$0	\$100,000	\$100,000



- Eric Chehoski, Directeur des Opérations Gabon , Island Planning Corporation
- Emma Stokes, directrice pour l'Afrique centrale de la Wildlife Conservation Society